Congrès de l'A.C.F.A. à St-Paul, 10 et 11 novembre

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)



1867 | 1967 VOLUME XXXIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 4 OCTOBRE 1967 — No 45 1867 | 1967



Quelle autre photo pourrait, mieux que celle-ci, témoigner de l'abondance et de la richesse qui nous entourent et nous favorisent, nous tous du Canada? Sachons profiter de la fête d'Action de Grâces, lundi prochain, pour nous y arrêter quelques instants et en remercier le Seigneur.

Paul VI

"Maintien et renouveau de la foi sont les principaux buts du synode"

CITE DU VATICAN — Un des objectifs principaux de cette rencontre est le maintien de la foi catholique et un renouveau de sa vigueur, a déclaré le pape Paul VI dans l'allocution qu'il a prononcée lors de la cérémonie d'ouverture du premier synode des évêques à Saint-Pierre.

Institué par le pape, en 1965, avant même la fin du concile, suivant les voeux des pères conciliaires, pour faire participer plus activement l'épiscopat au gouvernement de l'Eglise, le synode s'est ouvert par une messe que Paul VI a concélébrée avec 14 cardinaux et archevêques.

Paul VI a également affirmé que le souci de la fidélité doctrinale doit guider la période post-conciliaire marquée par les "tendances religieuses de la mentalité moderne et les menaces insidieuses qui, au sein même de l'Eglise, se manifestent à travers l'action de certains maîtres et écrivains". "Ceux-ci, a souligné le pape, paraissent plus désireux d'ajuster le dogme de la foi à la pensée et au langage profanes que de se conformer aux normes du magistère ecclésiastique."

A cet égard, le Saint-Père s'est élevé contre toute revision du patrimoine doctrinal visant à donner "au christianisme de nouvelles dimensions idéologiques, bien différentes des dimensions théologiques que la tradition authentique a dessinées avec un total respect de la pensée de Dieu."

"La foi, a insisté le pape, n'est pas le fruit d'une interprétation arbitraire ou purement neutraliste de la parole de Dieu." La cérémonie était empreinte d'une grande simplicité.

Le cortège pontifical s'est avancé dans la nef, composé seulement des clercs, des évêques concélébrants et enfin du pape qui, renonaçnt à la sedia, suivait à pied.

A part la tribune diplomatique où les ambassadeurs portaient l'uniforme brodé d'or, cette même simplicité se retrouvait dans la foule qui occupait les tribunes. L'une d'elles était réservée aux dirigeants des grands mouvements d'apostolat des laïcs, qui vont se réunir en congrès d'ici une quinzaine de jours. Pas de tribune pour des observateurs non-catholiques comme au concile, mais on constatait cependant la présence du frère Roger Schutz, prieur de Taizé, et de son adjoint le frère Max Thurian.

Les officiants représentaient tous les continents, dont quatre l'Europe (France, Italie, Pologne, Irlande), quatre les Amériques (Etats-Unis, Canada, Argentine, Brésil), trois l'Asie (Inde, Indonésie, Vietnam du Sud) deux l'Afrique (Tanzanie et Haute Volta) et un l'Océanie (Australie).

"Deux ans après la clôture du concile oecuménique et selon l'engagement que nous avions pris, nous nous trouvons réunis à nouveau en ce lieu béni en vue d'une double fin: honorer par l'offrande de notre foi le martyre de saint Pierre et de saint Paul dont nous célébrons le 19e centenaire, et intensifier notre charité en vue de l'heureuse célébration de la première assemblée du synode des évêques", a dit le pape dans son allocution.

"Ces intentions, a poursuivi Paul VI, son évidemment en rapport avec le concile lui-même. La présente rencontre... si elle n'a pas la solennité ni les pouvoirs d'un concile, peut cependant revendiquer comme siens certains objectifs principaux. Le tout premier est le maintien de la foi catholique et un renouveau de sa vigueur: C'est son intégrité, sa force, son progrès, sa cohérence sous l'aspect doctrinal et historique, la reconnaissance de cette foi comme principe indispensable de la vie chrétienne, cause et raison de l'Eglise."

Le synode veut être un "ministère de charité ecclésiale", la charité donnée par le Christ aux hommes comme un "nouveau commandement." L'Eglise étant une communion, une société fondée sur la foi et la charité, a poursuivi en substance le pape, l'amour est pour cette Eglise un "principe constitutif et vital."

"Aux difficultés de tout genre que l'Eglise rencontre à notre époque, à l'impulsion croissante qui l'oblige à se prodiguer pour l'expansion du règne de Dieu et le bien de l'humanité, l'Eglise doit répondre par cette force qu'elle se donnera à elle-même: croître dans l'amour qui lui mérite ce titre de chrétienne et qui fait de ses membres un seul coeur et une seule âme."

"Voilà ce qu'entend être le synode des évêques. Et que Dieu nous aide à en faire dans la réalité pratique ce qu'il veut être en intention et par son inspiration; comme nous l'avons dit, ministère de charité découlant du mystère de la charité", a conclu Paul VI.

Avis important aux prêtres

Son Excellence Mgr Anthony Jordan, o.m.i., archevêque d'Edmonton, nous fait parvenir le petit avis suivant qui est de nature à intéresser tous les prêtres de l'Alberta.

A l'occasion d'une récente assemblée à Ottawa, les évêques du Canada ont pris la décision suivante:

"Tout prêtre ayant juridiction de son Ordinaire du lieu pour entendre les confessions, peut, occasionnellement, absoudre toute personne qui le lui demande, partout au Canada". (Décision de la C.C.C.)

D'autre part, au cours d'une réunion subséquente, les évêques de l'Alberta ont pris une décision qui intéresse également tous les prêtres de la province et qui se lit comme suit:

"En Alberta, les évêques ont décidé en plus (de la décision précédente), d'accorder aux curés le pouvoir de déléguer les facultés d'entendre les confessions pour la durée d'une semaine, et dans le territoire qui leur est confié, à tout prêtre ayant juridiction de son Ordinaire". (A.C.C.)

L'avenir de la Confédération en jeu

Pearson lance un vibrant appel pour l'unité nationale

par Marcel PEPIN
du journal LE DROIT

Refusant de blâmer le général de Gaulle pour cet état de choses, le Premier ministre Pearson a déclaré que l'unité nationale était devenue le plus grand problème auquel doit faire face le gouvernement. L'avenir du Canada comme Confédération est en jeu, dit-il.

Répondant aux questions des journalistes Charles Lynch et Claude Ryan, sur les ondes de Radio-Canada, M. Pearson a déclaré que l'année du Centenaire, au cours des six premiers mois, avait été marquée par un climat encourageant. Tout à coup, dit-il, nous nous retrouvons devant ce sérieux problème de l'unité nationale et de la survie du pays.

Bien qu'il ait refusé de blâmer uniquement la visite du général de Gaulle pour avoir fait renaitre l'effervescence nationaliste qui secoue le Québec, le Premier ministre a convenu que le président français avait précipité l'éclatement de la crise.

Au cours de l'entrevue, M. Pearson a critiqué sans détours les agissements du gouvernement français qui a décidé de déléguer le ministre Alain Peyrefitte au Québec sans même avertir la capitale fédérale. Entre Etats souverains, de déclarer M. Pearson. Il est certaines lois protocolaires qu'il convient de respecter.

Au chapitre des relations internationales des provinces, M. Pearson a réitéré son approbation des liens culturels entre le Québec et la France, mais déplore que la forme des ententes laisse l'impression que la République française veut traiter avec Québec comme s'il s'agit d'un pays souverain.

Le Premier ministre a aussi approuvé la thèse d'un statut spécial pour le Québec, en déclarant que cette province, à titre de foyer national des Canadiens français, pouvait tendre à certaines différenciations, cependant, il est d'avis que, ce que les Québecois réclament, fondamentalement, c'est la parité culturelle intégrale avec le Canada anglais, dans toutes les parties du pays.

Il est également d'opinion que le gouvernement fédéral, trop habitué à camoufler les problèmes traitant de l'unité nationale, n'a pas encore réussi à se mettre à l'heure du Québec, ou le degré de patience atteint son minimum. "Nous avons fait des efforts mais il semble que les Québecois considèrent nos efforts trop timorés."

Il compte sur une collaboration non partisane aux Communes, et notamment sur la collaboration de M. Robert Stanfield, pour accélerer la progression des discussions et ainsi, peut-être, affronter de meilleur pied la crise actuelle.

Evidemment, le Premier ministre a rejeté la proposition d'union canadienne, lancée par l'ancien ministre René Lévesque. Il m'est impossible de penser à tout démantèlement, partiel ou total, de la Confédération, dit-il.



Deux présidents se rencontrent et discutent ensemble. M. Gérard Diamond, à gauche, président général de l'A.C.F.A. s'entretient quelques instants avant la Session régionale avec M. Rosaire Morin, membre de la Commission générale des Etats généraux et président de la Commission technique.

Session régionale des délégués de l'Alberta aux Etats généraux

Tout comme ce fut le cas au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie, samedi dernier était jour de rencontre pour tous les délégués de l'Alberta aux prochains Etats généraux du Canada français.

A cette occasion, nous avions le privilège de recevoir à Edmonton M. Rosaire Morin, membre de la Commission générale, président de la Commission technique et, très certainement, l'une des âmes dirigeantes du mouvement des Etats généraux depuis la toute première heure.

Cette session régionale de samedi dernier avait pour but de rappeler la raison d'être et les buts principaux des Etats généraux du Canada français, familiariser les délégués avec la procédure que l'on a décidé d'adopter en novembre prochain et sanctionner ce mode de procédures par vote démocratique.

Il serait évidemment trop long de présenter ici dans le détail tous les aspects techniques de l'assemblée de novembre. Nous nous contenterons donc d'en donner un bref résumé.

La procédure

La plupart des techniques de procédure adoptées par la Commission générale et sanctionnées par les délégués sont d'origine américaine et s'apparentent de très près aux méthodes de "dynamique des groupes." On a voulu ainsi permettre à tous de s'exprimer librement, d'apporter leur contribution personnelle, mais en faisant disparaitre toute émotivité qui, dans une assemblée de plus de 2,700 délégués, aurait inévitablement conduit à la pagaille et au chaos le plus complet.

En agissant comme on le fera en novembre, on en viendra à dépolitiser et à dépersonnaliser complètement les débats. Aucune polémique ne pourra être soulevée, aucune contradiction ou discussion ne pourra s'élever durant l'assemblée; seules des opinions qualitatives et quantitatives seront exprimées, regroupées ensuite en une synthèse analytique qui sera à la base d'une éventuelle résolution que l'on soumettra à l'assemblée générale.

Comment parvient-on à ce résultat? Partant de l'assemblée générale qui groupe les 2,700 délégués, 4 grandes catégories d'Ateliers ont été prévus: culturel, social, économique et politique.

Ces derniers se subdivisent à leur tour en diverses branches, directement reliées aux sujets qui seront traités. Et pour chacun de ces sujets, il y aura des "groupes d'études" composés de huit membres.

C'est donc dans ces groupes d'études que chacun exprimera son idée personnelle tout en écoutant les opinions des autres membres, sans discussion aucune. La synthèse des idées de ce premier groupe sera soumise ensuite aux ateliers de travail des sections où seront alors faites les synthèses de tous les groupes, ce qui mènera éventuellement à une résolution présentée devant l'assemblée générale.

Evidemment, la question est ici bien simplifiée, et il faudra de nombreuses heures de travail avant d'en arriver à cette résolution présentée à tous les délégués.

"C'est sérieux les Etats Généraux! Songez-y un peu . . . 2,700 délégués qui se réunissent ensemble pour discuter de l'avenir d'une nation . . ."

Mécanisme de vote

Il faut ici diviser en deux sections. En ce qui concerne en premier lieu le vote sur la forme (structure des Etats généraux, son organisation, etc.) tous les délégués ont droit de vote et les décisions sont prises à la majorité simple, c'est-à-dire la majorité plus un.

Lorsqu'il y aura vote "sur le fond", ce sera tout autre chose. Encore une fois tous les délégués auront droit de vote, mais la compilation se fera en quatre grandes régions: le Québec, l'Ontario, l'Acadie et l'Ouest.

A moins que chaque région n'arrive à une proportion de 2/3 des votes en faveur, ces votes seront compilés par région: i.e., ce que pense de telle question, l'Acadie, l'Ontario, le Québec et l'Ouest.

Pour qu'un vote régional soit considéré comme l'expression définitive des Etats généraux, quant à la question résolue et quant à la région qui a voté, il faut que 75% des délégués présents d'une région aient positivement voté de la même manière.



"Un café et un cigare, qu'est-ce que vous dites de cela comme détente?" dixit M. Rosaire Morin au cours de la période de repos.

Renouvellement de la Commission générale

Les délégués de l'Alberta furent ensuite appelés, au cours de cette session régionale de samedi dernier, à sanctionner le principe et la composition d'une nouvelle Commission générale. Elle sera ainsi composée:

2 représentants de l'Acadie; 4 de l'Ontario (1 pour chacune des régions de Toronto, Windsor, Ottawa et Sudbury); 1 représentant de l'Ouest et 10 du Québec (1 pour chacune des 10 régions économiques). La Commission générale comptera également 7 délégués choisis parmi les 500 nommés par les Associations et Institutions du Québec ainsi que 13 autres choisis parmi l'ensemble des délégués territoriaux de la même province.

Les mises en candidature, l'élection et la compilation se feront lors de l'assemblée de novembre prochain.

Enfin, les membres de la délégation albertaine sanctionnèrent l'ordre du jour et le programme qui leur avaient été proposés à l'unanimité.

M. Rosaire Morin donna ensuite quelques autres précisions sur la formation des assises de novembre et le conditionnement mental de chacun des délégués, chacun de ces item représentant une nécessité vitale pour assurer le succès des Etats généraux.

Les Etats généraux, vus par M. Morin

En quelques minutes, mais de façon très concise, M. Rosaire Morin expliqua en terminant cette session régionale, les trois principales raisons qui avaient motivé la tenue d'Etats généraux du Canada français.

Il y a en premier lieu la gravité des problèmes nationaux: il s'agit de tracer avec le plus de précision possible le bilan réel du Canada français, actif et passif. Si l'on croit que le Québec — et par voie de conséquence tous les autres groupes canadiens-français — est sur la voie du progrès et de l'émancipation, il reste qu'il ne faut pas s'illusionner et voir les choses telles qu'elles sont et de façon très objective. Sur le seul plan économique, M. Morin rappelle que le Québec est la province la plus taxée au Canada, qu'elle compte le plus de chômeurs, un standard de vie qui pourrait être grandement amélioré. Il rappelle que les institutions financières ne contrôlent que 17% et que l'économie canadienne-française est en constante décroissance. De conclure ensuite le président de la Commission technique; "N'oublions surtout pas qu'une nation économiquement pauvre, ne devient qu'une nation mercenaire culturellement."

Puis il rappelle quelques problèmes démographiques: immigration insuffisante, taux de natalité le plus bas au pays, tendance accentuée du transfert de la population ouvrière, francophones qui perdent ou abandonnent l'usage de leur langue maternelle, pauvreté de la langue parlée qui résulte inévitablement en une carence de la culture.

Ces diverses situations, et de nombreuses autres encore, appellent nécessairement un redressement.

La deuxième raison invoquée par M. Morin est la division des forces canadiennes-françaises. Il faut au plus tôt effectuer un regroupement, abandonner le régionalisme dont nous faisons trop souvent preuve. Or, les Etats généraux offrent justement cette possibilité de se regrouper, d'établir l'unité qui nous mènera au plein épanouissement.

La troisième raison des Etats généraux, c'est le problème constitutionnel. Il est absolument essentiel que la nation canadienne-française réfléchisse, détermine et choisisse elle-même son avenir et ce n'est encore que dans la recherche et l'adoption nécessaires d'idées-maitresses que le Canada français pourra éventuellement réussir à s'affirmer et prendre la place qui lui revient de droit.

Le Révérend Père Arthur Lacerte, o.m.i. nommé Provincial au Manitoba

On apprenait lundi dernier que le Très Révérend Père Léo Deschâtelets, Supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée, venait de nommer le R.P. Arthur Lacerte, o.m.i., nouveau Provincial de la province manitobaine de cette communauté.

Le Révérend Père Lacerte était recteur du Collège Saint-Jean à Edmonton depuis 1957. Il succède, comme Provincial du Manitoba, au Révérend Père Henri Légaré qui fut nommé évêque de Schefferville il y a quelque temps. Le Père Lacerte doit quitter Edmonton dès cette semaine pour se rendre à Winnipeg.

Biographie

Le Père Lacerte est né à Marcelin, Saskatchewan, le 7 janvier 1915; il est le fils de M. Arthur Lacerte, décédé, et de Léona Aquin.

Le Manitoba ne lui est pas étranger puisqu'il y a fait ses études primaires et secondaires, les premières à Ste-Anne-des-Chênes et les secondes au Collège de St-Boniface.

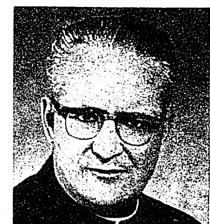
Il fit son entrée au noviciat des Oblats à St-Laurent, Manitoba, en 1934; il poursuivit ensuite ses études philosophiques à l'Angelicum de Rome de 1935 à 37 puis à l'Université Grégorienne où il entreprit aussi ses études théologiques avant de les terminer au Séminaire St-Paul à Ottawa.

Le Père Lacerte fut ordonné prêtre à Ottawa en 1941, des mains du cardinal Rodrigue-M. Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Il fit par la suite des études complémentaires aux universités de Québec (Laval), Montréal et Washington en 1945, 1949 à 1951 et 1951.

Le nouveau Provincial est Bachelier ès-arts, Bachelier en Philosophie, Licencié en Philosophie, Bachelier en Théologie, Liciencié en Théologie, Licencié en Pédagogie et Docteur en Education.

Les premières obédiences du Père Lacerte l'avaient conduit au Collège de Gravelbourg en Saskatchewan; il y fut successivement ou simultanément Préfet de discipline, Doyen des Etudes, Professeur, Directeur de la fanfare et de la chorale. Il fut ensuite nommé Recteur du Collège Saint-Jean à Edmonton, poste qu'il occupait encore au moment de sa nomination par le Très Révérend Père Général. Jusqu'en 1966, il avait aussi occupé le poste de Supérieur religieux au Collège.



Le R.P. Arthur Lacerte, o.m.i.

Le Père Lacerte aura laissé plusieurs marques de son passage dans notre province, particulièrement à Edmonton. Il fut en effet le Fondateur et premier curé de la paroisse St-Thomas, sur la rive sud. Fondateur et premier directeur du Collège bilingue de Pédagogie, l'un des membres-fondateurs de la section française des Jeunesses Musicales à Edmonton.

Il présida en outre à la construction de l'Ecole des Métiers du Collège de Gravelbourg en 1953, puis à celles du Pavillon des classes du Collège St-Jean en 1959 et du Collège bilingue de Pédagogie de la même institution en 1965.

Au moment d'aller sous presse, le successeur du R.P. Lacerte au Collège Saint-Jean n'est pas encore connu. La décision à ce sujet parviendra des autorités générales à Rome, après suggestion ou recommandation de candidats de la part des autorités provinciales à Edmonton.

Au nom de tous les Franco-albertains, de l'Association Canadienne-française de l'Alberta et de La Survivance, nous désirons exprimer nos plus sincères félicitations au R.P. Lacerte et nos voeux les plus ardents pour que sa nouvelle obédience soit couronnée de succès, ce dont nous ne doutons d'ailleurs aucunement.

En toute dernière heure, nous apprenons qu'à la suite d'une entente intervenue avec l'Aministration générale des Oblats à Rome, il est maintenant entendu que le R.P. Arthur Lacerte demeure Recteur du Collège Saint-Jean d'Edmonton, jusqu'à la nomination de son successeur qu'il devra lui-même initier à ses grandes responsabilités.

Ce n'est qu'à ce moment que le R.P. Lacerte prendra pleinement sa nouvelle charge de Provincial du Manitoba.

Le pape Paul VI offre sa collaboration à M. Thant

NATIONS UNIES — Le pape Paul VI a adressé un appel au secrétaire général U Thant pour qu'il reprenne ses efforts en vue d'amener les parties en conflit à trouver le moyen de mettre fin à la guerre du Vietnam.

Paul VI se déclare prêt à offrir sa collaboration "sous toute forme qui pourrait être utile" pour mettre fin à ce "triste conflit qui cause tant d'anxiété au monde."

"Le Saint-Père connait et apprécie l'intérêt et le souci du secrétaire général des Nations unies concernant la menace que la continuation du conflit vietnamien porte à la paix du monde", a notamment déclaré le pape Paul VI dans son appel qui est daté du 22 septembre, et qui a été transmis à U Thant par le cardinal secrétaire d'Etat du Vatican.

"Le Saint-Père a toujours suivi et continue de suivre avec une profonde inquiétude la situation au Sud-Est asiatique et il a accueilli avec une satisfaction profonde les nouvelles selon lesquelles, en ces jours, de nouvelles initiatives sont en cours, ou sont projetées, afin de trouver la base d'une solution honorable et pacifique du conflit."

"Le Saint-Père désire assurer le secrétaire général des Nations unies qu'il apporte, comme toujours, ses encouragements aux efforts des hommes de bonne volonté en faveur de la paix, et qu'il est disposé à leur offrir sa collaboration sous toute forme qui puisse être utile", poursuit le message.

"Le Saint-Père nourrit l'espoir que le secrétaire général des Nations unies utilisera sa grande influence pour éliminer les obstacles et surmonter les difficultés afin de hâter le jour où les armes auront été déposées, et où le peuple du Vietnam pourra se consacrer dans la sérénité, la liberté et l'indépendance à la reconstruction de sa patrie. Le Saint-Père invoque l'abondance des faveurs divines sur cette tâche noble et généreuse", conclut l'appel du pape.

Ce message papal transmis par l'intermédiaire du cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat, et de Mgr Alberto Giovannetti a été reçu le 26 septembre par le secrétaire général U Thant.

U Thant a fait savoir par son porte-parole qu'il étudiait l'appel du pape mais qu'il n'y avait pas encore répondu.

Une lettre en 12 points des Acadiens au général de Gaulle

MONCTON — Cinq membres éminents de la communauté acadienne de langue française de Moncton souhaitent des échanges culturels plus étendus avec la France.

M. Euclide Daigle, vice-président de l'Association des éducateurs acadiens, a déclaré que lui et ses collègues, après avoir rencontré M. Alain Peyrefitte, ministre français de l'éducation, à Québec, le mois dernier, ont envoyé une lettre en 12 points au général de Gaulle.

"Nous voulons que la France nous aide à conserver et à développer une culture de meilleure qualité," a dit M. Daigle.

Il a ajouté que les Acadiens ne sont pas assez spontanément acceptés au sein du monde francophone et qu'ils ont tendance à s'angliciser à cause du milieu où ils vivent.

"Mais nous voulons protéger notre langue".

Les autres membres de ce groupe sont le Dr Léon Richard, président de la Société nationale des Acadiens, le président Adélard Savoie, de l'université de Moncton, M. Gilbert Finn, gérant général de la Société francophone de l'Assomption, et M. Simon Bujold, président du journal "Evangéline".

Editorial

Un départ qui nous affectera

Comme tout le monde, nous avons été très surpris lundi matin d'apprendre la nomination du R.P. Arthur Lacerte au titre de nouveau Provincial des Oblats du Manitoba. Comme tout le monde aussi, nous regrettons vivement ce départ qui est de nature à nous affecter grandement.

On sait quel rôle de tout premier plan le Père Lacerte a joué, au cours des dernières années, dans les progrès que nous avons pu accomplir dans le domaine de l'éducation. Il n'est donc pas étonnant de retrouver, dans tous nos milieux francophones, un sentiment de profonde consternation à l'annonce de son départ pour le Manitoba. . . d'autant plus que personne n'avait été averti de cette possibilité ou savait qu'elle existait, surtout à cette période de l'année où les cours viennent à peine de reprendre. Il n'est pas question pour nous ici de discuter la décision qu'ont prise les autorités supérieures des Oblats et qu'elles viennent de rendre publique; cela ne nous regarde pas en ce sens qu'elles n'avaient pas à nous consulter, personnellement, et leurs vues sont probablement (sinon très certainement!) beaucoup plus éclairées que les nôtres. Mais il reste — et l'on ne peut s'empêcher d'en passer la remarque — que l'on nous enlève un homme-clé à une période difficile et importante, peut-être même critique, de notre évolution et que le vide qui résultera de son départ sera très difficile à combler, si toutefois l'on y parvient avec le temps. . .

Le séjour en Alberta du Père Lacerte aura été relativement court. . . à peine dix ans. Il suffit de quelques instants de réflexion, un simple regard sur ces années passées, pour constater à quel point cet homme a marqué notre vie collective, pour constater tout ce qu'il a réussi à accomplir en une si courte période de temps. Et l'on ne manque pas d'être étonné. . .

Au cours de ces dix ans, il a fondé une paroisse, un Collège bilingue de Pédagogie, une section française des Jeunesses Musicales du Canada. On voit aussi qu'il a présidé à deux importantes constructions: celles du Pavillon des classes et du Pavillon du Collège bilingue de Pédagogie du Collège Saint-Jean. L'on reste bouche bée devant de telles réalisations en si peu de temps.

Pourtant, l'on n'a encore rien vu, ce n'était qu'un début. Il reste tout le domaine de l'intangible, souvent plus important que le reste et que trop peu de gens, peut-être, connaissent. Pour ne nommer que quelques catégories de ce domaine ce pourraient être le grand esprit de renouveau qu'il a su insuffler à l'institution dont il avait la charge, le souci qu'il avait de former toujours et en nombre sans cesse croissant des jeunes qui seraient compétents, le désir de progresser avec son temps, voire même d'être à l'avant-garde du progrès. . . et l'on pourrait ainsi écrire quelques autres paragraphes.

Mais l'on s'arrête soudain, un peu ébahi. En effet, pour qui n'a pas eu la chance de le connaître d'un peu plus près, ces réalisations et la personnalité extérieure et superficielle du Père Lacerte semblent poser un certain paradoxe, une sorte d'équivoque. . . Se peut-il qu'il soit un tel bâtisseur, un homme tellement actif. . . quand on l'a toujours vu agir avec beaucoup de douceur, s'exprimant même quelquefois avec une pondération que l'on aurait souhaité lui voir abandonner pour une plus grande agressivité. . . ?

C'est que l'ère des grands bâtisseurs nécessairement gros et tonitruants est révolue depuis déja un certain temps. Et cela, l'ancien recteur du Collège Saint-Jean l'avait bien compris, avant bien d'autres, et il avait su le mettre en pratique. Encore ne faut-il pas s'y tromper, cette douceur naturelle, cette pondération très efficace ont bel et bien caché un acharnement et une volonté qui ne courent pas les rues. . .

Nul ne connaîtra peut-être jamais dans tous leurs détails les diverses phases qui ont précédé le fondation du Collège bilingue de Pédagogie ou l'érection de son Pavillon. Sans pour autant devoir entrer dans des détails que nous connaissons nous-même — ce serait risquer de blesser la modestie du Père Lacerte — nous sommes en mesure d'affirmer qu'il a alors fait preuve de beaucoup d'acharnement, de courage et d'une volonté irréversible d'arriver au but qu'il s'était donné

Si, comme nous l'avons mentionné plus haut, le Père Lacerte mettait beaucoup d'emphase sur la compétence de son personnel et celle qu'il souhaitait voir atteindre par ses élèves, cela tient certainement du fait qu'il était lui-même très compétent dans son propre domaine de l'éducation. Soulignons-le au passage, cette compétence était reconnue et appréciée non seulement de tous les milieux canadiens-français mais aussi de tous les milieux et de tous les organismes se préoccupant d'éducation, à tous les paliers. A seul titre d'exemple, rappelons que son élection au Sénat de l'Université de l'Alberta ne fut certainement pas l'effet d'un hasard.

En vertu de cette compétence qu'il possédait si bien, l'on peut aussi dire du Père Lacerte qu'il fut l'un des grands artisans — au plan local — du mouvement de rapprochement et de meilleure compréhension mutuelle entre francophones et anglophones du domaine de l'éducation. Connaissant très à fond tous nos besoins, il s'en faisait le champion et l'apôtre auprès de ceux qu'il croisait sur sa route, travaillant sans relâche — mais aussi sans éclat — pour que nous puissions un jour obtenir les mesures ou les réformes nécessaires qui soient de nature à combler ces besoins.

Nous regrettons profondément de voir partir cet infatigable travailleur. . . Nous nous consolons cependant et sommes heureux de savoir qu'un autre groupe minoritaire, celui du Manitoba, profitera (de façon moins directe peut-être, mais certainement réelle) de son dynamisme, de sa grande expérience et des très nombreuses qualités qu'il possède.

Puisse le nouveau Provincial des Oblats du Manitoba récolter autant de succès et de satisfactions dans cette nouvelle obédience qu'il en eût comme Recteur du Collège Saint-Jean à Edmonton. C'est le voeu que nous formulons à son endroit au nom de la collectivité franco-albertaine et personnellement.

Jean-Maurice Olivier

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

MERCREDI LE 4 OCTOBRE 1967

Les facteurs dont il faut tenir compte en matière de financement à tempérament

A un moment ou l'autre, presque chacun de nous a acheté quelque chose "à termes". Même les gens qui peuvent acheter au comptant préfèrent souvent acheter à crédit des automobiles, des appareils et d'autres biens.

Il y a une raison pour cela: l'achat à tempérament établit votre crédit qui peut s'avérer très utile si, plus tard, vous en avez besoin. Aussi, bon nombre de gens croient qu'il est plus facile de faire régulièrement le paiement de versements sur des articles qu'ils ont achetés à terme, que d'essayer d'économiser l'argent chaque mois afin d'en faire l'acquisition au comptant.

Mais il y a plusieurs facteurs qu'une famille doit prendre en considération lorsqu'il s'agit d'utiliser le crédit à tempérament. Il y a toute une liste de ce qu'il "faut" et de ce qu'il "ne faut pas" faire.

A ne pas faire

Premièrement, ce qu'il "ne faut pas" faire:

Ne vous engagez pas à faire des paiements au cours d'une période tellement longue que l'article que vous avez acheté ne sera plus en état de servir avant que vous ayez terminé le paiement des versements.

N'achetez pas un objet quelconque simplement parce que vous avez les facilités de crédit pour le faire.

Ne faites pas d'achats futiles, que ce soit "à tempérament" ou au comptant.

Ne signez pas un contrat d'achat sans savoir exactement ce que sera le coût total.

Ne confondez pas le "crédit" avec "l'argent". Vous devrez payer le crédit à quelqu'un alors que votre argent vous appartient.

A faire

Et pour ce qu'il "faut" faire:

Désirez réellement quelque chose, que ce soit une automobile ou un voyage en Europe, avant de l'acheter à tempérament.

Assurez-vous de ce que seront les paiements en dollars et en cents, ainsi que de la durée du contrat. Soyez certains de pouvoir faire les versements mensuels tout en faisant face à vos autres dépenses.

Etablissez et tenez-vous-en à un budget; faites en sorte que les paiements par versements soient proportionnés à votre revenu. Prévoyez de façon réaliste ce que seront votre revenu et vos dépenses.

Echelonnez vos achats à tempérament de manière à ne pas surcharger votre budget.

Si pour une raison quelconque vous ne pouvez faire vos paiements réguliers, faites-en part à votre créancier. Aucun institut financier réputé ne tient réellement à reprendre quelque chose que vous avez acheté. Ils essaieront de vous aider à sortir de votre impasse.

Edmonton se prépare à sa Journée à l'Expo 67

L'Expo 67 ne respirera plus, le 8 octobre prochain, que l'air de l'Ouest alors qu'elle sera envahie par quantité de "westerners" albertains, surtout des deux grandes villes de notre province, Edmonton et Calgary, dont ce sera la "journée spéciale."

Pour Edmonton particulièrement, la journée sera marquée de diverses présentations rappelant aux visiteurs de l'Expo le climat extraordinaire de gaieté qui règne ici lors des Journées du Klondike tout en leur présentant aussi un bref, mais très dramatique portrait, des grandes possibilités industrielles qu'offre la Capitale.

L'ambiance de l'Expo ne sera plus qu'Albertaine en ce jour, puisque ce sera le troisième jour consécutif consacré à notre province. En effet, le 6 octobre est "Journée de l'Alberta", le 7 "Journée de Calgary" et, le 8, "Journée d'Edmonton."

Toutes les grandes manifestations de ces jours auront lieu à la Place des Nations et au Fort Edmonton qui, incidemment, s'est avéré au cours de la durée de l'Expo l'une des principales et des plus fréquentées de toutes les attractions que l'on pouvait trouver à La Ronde.

Le gouvernement provincial sera représenté par MM. Manning, Patrick, Colborne, Clarke et Ruste, alors que les villes de Calgary et Edmonton le seront par leurs maires, de nombreux échevins et, très certainement, plusieurs citoyens.

Lors de la Journée d'Edmonton, la Place des Nations vibrera de la musique du Klondike qu'interpréteront divers artistes, notamment le Tailgate Jazz Band, l'orchestre de Harry Boon, Buddy Victor, Dalt Elton, Johnnie Kerr et Carol Alexander, sans oublier, évidemment, "Klondike Kate" elle-même Norman Chapman.

Au Fort Edmonton, on retrouvera la fanfare de Jerry Wennes, John Kendrikson et son piano "honky-tonk" de même que la danseuse Lesley McLaughlin.

Il y aura au même endroit une présentation officielle d'un cadeau fait par le maire d'Edmonton, M. Vincent Dantzer, à celui de Montréal, M. Jean Drapeau: un jeune bison issu du troupeau d'Elk Island. Le jeune bison a été nommé "Tukquanow" — tu-quoi-nâ — qui est un mot cri signifiant bison-taureau On rappelle que le même mot avait toutefois une signification plus grande chez les anciens Cris, pour qui il voulait dire toute les bonnes choses dérivant du bison, la santé, la prospérité, l'amitié et la paix.

Tous ceux qui le peuvent ne devraient pas manquer cette journée, ne fut-ce que pour y admirer certaines personnalités vêtues de costumes du Klondike et parmi lesquelles l'on pourra "admirer" MM. Pierre Dupuy, Commissaire général de l'Expo et son assistant, M. Robert Shaw ainsi que le président du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Edmonton participera aussi à la journée de la province avec trois chars allégoriques, un train composé de vingt mules et 62 automobiles antiques.

On voit dans la première photo l'échafaudage qui supporte, à 37 pieds au dessus du niveau du sol, une section d'un nouveau pipe-line installé au sud d'Edmonton par le Conseil de la Recherche de l'Alberta en vue de poursuivre la recherche sur le transport de matériaux solides, placés en capsules, sur des distances considérables. Il s'agit d'un projet conjoint des gouvernements fédéral et provincial et de l'industrie. Au bas, on voit ce qui se produit à la fin du pipe-line; les capsules contenant les corps solides sont déposées sur un convoyeur électrique qui amènera les matériaux au lieu d'entreposage alors que le liquide qui a servi au transport à l'intérieur des conduites est repoussé vers un réservoir pour réutilisation future.

Il n'y a que cinquante ans qu'existe au Canada l'impôt sur le revenu

Il y a cinquante ans, le Canada passa du régime des tarifs à celui de l'impôt sur le revenu.

La transition se fit, discrètement et sans éclat.

Une déclaration hésitante et polie du gouvernement Borden annonça que, malgré un démenti apporté quelques mois auparavant, il se voyait dans l'obligation de percevoir un impôt sur les revenus personnels.

Depuis, les gouvernements fédéraux successifs ont soutiré des Canadiens $30,000,000,000 en impôts.

Ils ont lutté habilement, et avec succès, contre les provinces, pour finalement obtenir la suprématie sur les impôts sur le revenu, lesquels contribuent de près de -1 pour chaque somme $3 dépensée par Ottawa.

Cependant, la commission Carter va occasionner certains changements, au cours de l'année qui vient, qui transformeront probablement la structure fiscale du Canada.

Quels que soient ces changements, ils concerneront inévitablement les impôts personnels.

L'Acte de l'Amérique du nord britannique donne à Ottawa le droit de percevoir de l'argent "par n'importe quel système de taxation." Quant aux provinces, elles peuvent le faire par "taxation directe, au sein de leur territoire."

Taxation directe

Mais les fondateurs du Canada ne croyaient pas que les provinces se prévaudraient des pouvoirs très impopulaires de la taxation directe. Ceux-ci leur avaient été conférés pour être ensuite transmis aux municipalités, pour les fins de perception de taxes sur la propriété.

Jusqu'en 1913 les droits d'entrée et de douanes constituaient 78 pour 100 des revenus fédéraux. En 1921, ce pourcentage était descendu à un tiers.

Le problème de l'impôt, qui portait le germe de tant de conflits, demeura à l'état latent jusqu'à la fin des anées '20, Les années '30 amenèrent avec elles la trop célèbre "jungle de l'impôt."

Sept provinces réclamèrent l'impôt sur le revenu, les taux fédéraux doublèrent, et les taxes sur les sociétés, sur les successions, et de vente contribuèrent à créer un fouillis de double et de triple taxation, occasionnant des complications d'administration et de comptabilité multiples.

Le gouvernement fédéral tenta de trouver une solution grâce à la commission royale Rowell-Sirois, chargée d'étudier le système de taxation au Canada. En 1941, la conférence sur le rapport Rowell-Sirois se révéla une faillite retentissante mais, encore là, les exigences de la guerre permirent à Ottawa d'obtenir une entente provisoire se rapprochant sensiblement des recommandations contenues dans le rapport.

La véritable intention impliquée par l'offre du gouvernement fédéral était de réduire les taux fédéraux à la fin de la guerre, mais il n'en fut rien.

En effet, en 1947, le gouvernement fédéral annonçait un étonnant programme de sécurité sociale et de bien-être économique, demandant en retour un subside de $12 per capita aux provinces.

Il en résulta un arrangement conclu avec sept provinces qui se rapprochait de la première offre fédérale, mais permettait aux provinces d'imposer une taxe de 5 pour 100 sur le revenu corporatif. L'Ontario et le Québec imposèrent des taxes corporatives d'environ 3½ pour cent plus élevées que les autres.

Le marché conclu en 1947 comprenait l'offre de "marge d'impôt", pour chaque province qui désirait s'en servir pour imposer ses propres taxes. Québec se prévalut de ce privilège, en 1954, en rétablissant l'impôt sur les revenus personnels, et cette décision annonça la fin éventuelle de la soi-disant "location d'impôt" des années de guerre et d'après-guerre.

Les "locations d'impôts" prirent fin en 1961, alors que le Premier ministre Diefenbaker décida de diminuer les taux fédéraux et déclara que les provinces pouvaient retirer leurs propres impôts directement, avec comme seule limitation la pression populaire.

La réduction de l'impôt sur le revenu, appelée "diminution", fut de 16 pour 100 au cours de la première année de l'entente de cinq ans, pour ensuite augmenter d'un pour 100 par année jusqu'à atteindre 20 pour 100 en 1966.

Lors des conférences fédérales-provinciales, l'automne dernier, le gouvernement fédéral abolit définitivement le principe de "diminution."

Il alla même plus loin, et déclara que les deux niveaux de gouvernements avaient désormais plein accès aux impôts sur le revenu et sur les sociétés, ainsi qu'au domaine des droits de succession, et qu'ils pourraient et devraient fixer eux-mêmes les taux requis, tout en prenant les risques politiques correspondants.

De par leurs propres prélèvements et par ceux qu'Ottawa a faits à leur intention les provinces, depuis la Confédération, ont recueilli environ $3,000,000,000 en impôts sur les revenus personnels, sans compter les $5,000,000,000 en impôts sur les pensions de vieillesse, lesquels sont payés par le contribuables en même temps que les autres.

Les limites d'impôt fédéral, qui étaient à l'origine de 4 pour 100 et de 25 pour 100 atteignent maintenant 11 pour 100 et 80 pour 100.

Alors que le ministère du Revenu dépensait $100,000 en salaires et en administration, en 1917, il lui en coûte actuellement $43,000,000, et son personnel se chiffre par 10,500.

Il y a 40 ans, l'impôt sur le revenu réglait 5.8 pour 100 des frais fédéraux Aujourd'hui, il fournit à lui seul près d'un tiers des fonds dont Ottawa a besoin pour la réalisation de ses projets.

Les demandes répétées du Québec et de l'Ontario, ainsi que des autres provinces qui désirent recouvrer leurs anciens pouvoirs de taxation engendrent des conflits continuels avec le gouvernement fédéral.

Pitié d'un pauvre aveugle

Un pauvre mendiant se promène, tenant un chien en laisse, et murmurant d'une voix dolente:

—Ayez pitié d'un pauvre aveugle, s'il vous plaît!

Les sous pleuvent, quand un passant, plein de méfiance lui dit sévèrement:

— Vous avez l'air d'y voir bien clair!

—Oh! monsieur, répond le mendiant, ce n'est pas moi qui suis aveugle, c'est mon chien.

CONSEILS à ceux qui projettent l'achat d'une maison

N.D.L.R. — On est au courant de l'"opération sauvetage" récente dont le résultat a été le sauvetage véritable, dans la région de Montréal, de 225 familles mal prises, à la suite de la faillite d'un entrepreneur et soustraites au désastre seulement par l'action de la compagnie d'assurance sur la vie, La Sauvegarde, de La Société de Fiducie du Québec, de L'Assurance-Vie Desjardins et des Caisses populaires qui ont, pour assurer ce sauvetage, déboursé quelque 2 millions et demi de dollars. Les familles impliquées dans cette aventure auraient pu éviter un tas de problèmes si elles avaient su comment on doit procéder quand on achète une maison. Voici quelques conseils qui éviteront à d'autres de se retrouver dans des situations semblables.

L'ASPECT ECONOMIQUE

Avant de s'aventurer dans l'achat d'une maison familiale, il est bon de savoir que ce geste constitue la plus importante transaction commerciale effectuée par la famille moyenne. Il importe donc d'établir clairement si oui ou non l'économie familiale peut permettre une telle dépense. Trois facteurs:

1. La stabilité de l'emploi

Le remboursement d'un hypothèque s'effectue sur une période de vingt et même trente années. Il est funeste de prendre du retard. Il faut donc être assuré d'un emploi stable qui assure au foyer un revenu régulier.

2. Les besoins de l'avenir

Il faut tenir compte de la naissance possible d'enfants. Il faut prévoir les déboursés futurs que requerra l'éducation supérieure des enfants qui grandissent.

3. Les choses non essentielles

Dans la plupart des cas, l'achat de la maison imposera à la famille l'obligation de se passer de choses non essentielles. Les voyages, l'automobile, les sorties, le vêtement dispendieux, devront souvent être sacrifiés par la famille qui achète une maison. Situation à prévoir.

On accepte comme règle générale que le coût total de la maison ne doit pas dépasser deux fois et demie le revenu annuel de l'acheteur.

Il faut aussi tenir compte des dépenses de mobiliser, de terrassement, d'aménagement d'un sous-sol, etc. En somme, il faut faire une analyse complète et réaliste des conséquences de l'achat d'une maison sur le budget familial.

L'ASPECT JURIDIQUE

Une fois l'achat décidé et un constructeur sérieux choisi, il faut y aller avec prudence, éviter les complications juridiques inutiles. Voici les étapes à franchir:

1 — s'assurer qu'on pourra emprunter le montant nécessaire à l'achat de la maison.

2 — dans tous les cas, demander à l'acheteur de signer une promesse d'achat est normal, à la condition que les recommandations suivantes soient observées:

— la promesse d'achat doit être valable pour un temps limité, c'est-à-dire un mois au plus;

— elle doit comporter une clause qui stipule que la maison est libre de toute hypothèque, sauf une première, qui sera consentie par une société de prêts reconnue;

— le dépôt doit être minime et la promesse d'achat doit comporter une clause qui oblige le vendeur (constructeur) à le rembourser si le prêt hypothécaire n'est pas obtenu.

3 — la vente doit toujours se faire devant notaire. Il faut éviter toute transaction faite sous seing privé. Ici aussi, la prudence dicte le respect de certaines conditions:

— l'acte notarié doit être enregistré immédiatement après la signature;

— l'acte doit être accompagné d'un certificat de recherches et de localisation qui assure que la maison et le terrain sont libres de toute servitude et de tout lien autre que celui de la première hypothèque.

4 — l'hypothèque doit être obtenue d'une institution reconnue: Caisse populaire, compagnie d'assurance, société de fiducie. La Société centrale d'hypothèque et de logement, etc.

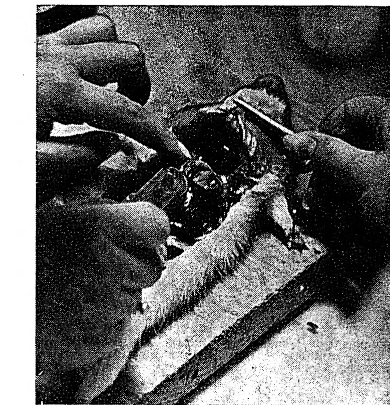
Eviter, dans la mesure du possible, les prêteurs individuels. Ceux-ci prêtent rarement à long terme. Le taux d'intérêt doit être inférieur à 8%.

Dans le cas d'une deuxième hypothèque, on peut dire qu'elle est généralement consentie à des taux usuraires.

ENFIN

Si l'acheteur éventuel respecte ces conseils, il lui sera possible d'éviter de faire face à des problèmes du genre de ceux que les institutions du mouvement des Caisses populaires ont eu à solutionner récemment.

Ma Caisse Populaire
mars-avril 1967



Ne regardez pas. . . si vous avez le coeur faible! Une technicienne de laboratoire prélève ici un peu du sang d'un rat à qui l'on avait préalablement injecté une substance extraite d'une plante que l'on croit être la cause d'une grave maladie épidémique chez certains troupeaux de bovins canadiens. Le Laboratoire de Recherches du ministère fédéral de l'Agriculture poursuit sans cesse ses travaux dans la lutte aux maladies des animaux.

L'Ordre de Bon Temps de la Nouvelle-Ecosse est le plus vieux club nord-américain

Le plus ancien club d'Amérique du Nord a été fondé en 1606 par des Français à Port-Royal, en Acadie, aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse.

Le club de l'Ordre de Bon Temps a été créé par Champlain dans le but de relever le moral de la colonie qui souffrait alors des ravages du scorbut. Un des symptômes de cette redoutable maladie était un état de grande dépression, et, en organisant ce club, Champlain espérait lutter contre cet abattement, car il savait que faire bonne chère pour les Français était cause de bonne humeur, et la Nouvelle-Ecosse offrait une grande variété de poissons et de venaison.

En conséquence, durant l'hiver de 1606, quinze des têtes dirigeantes de la colonie française devinrent membres de l'Ordre de Bon Temps. Parmi ces braves pionniers, on comptait des hommes comme de Monts, Champlain, Poutrincourt et Lescarbot.

A tour de rôle, chacun des membres était nommé Grand Maître de l'Ordre, et durant la journée où il portait les insignes de sa charge, il avait pour devoir de procurer de la nourriture à la compagnie de même que les divertissements qu'il pouvait imaginer. L'heure du dîner venue, les membres de l'Ordre du Bon Temps se dirigeaient gaiement vers la table, en procession, le Grand Maître portant collier et sceptre ouvrait le défilé, et chacun à sa suite arborait un plat abondamment garni.

L'Ordre de Bon Temps ne tarda pas à devenir populaire, et cette institution créa une vive émulation chez les membres. Le Grand Maître du jour, chassait, pêchait et troquait des marchandises avec les Indiens afin de fournir un repas encore meilleur que celui de la veille. Les résultats en furent étonnants. Avant longtemps, la table des banquets de l'Habitation regorgeait des richesses abondantes des bois et des cours d'eau de la Nouvelle-Ecosse. On y voyait des rôtis de caribou, d'orignal, de castor, de loutre, d'ours, de por-épic, et de lapin. On servait aussi du canard, de l'oie, de la perdrix et aussi de la morue, de la truite et autres poissons pêchés sous la glace avec des harpons indiens. Du vin arrosait ces festins.

Une fois le repas terminé, le Grand Maître passait le collier de l'Ordre à son successeur du lendemain et lui tendait la coupe en disant: "Entre vos mains nous plaçons nos besoins". Et ils vidaient tous ensemble leur coupe, puis on récitait la prière d'action de grâces.

L'Ordre de Bon Temps existe encore, à titre honorifique, pour la grande joie des visiteurs de la Nouvelle-Ecosse, car ceux qui séjournent plus de trois jours dans la Province y sont éligibles. A leur arrivée en Nouvelle-Ecosse, les touristes peuvent s'enregistrer à l'un des bureaux de renseignemnts touristiques et, après avoir fait viser leur carte, au moment de quitter la Province, ils sont alors reçus dans l'Ordre de Bon Temps. On leur délivre un joli certificat ainsi qu'une carte de membre. Il n'y a pas de frais d'enregistrement, d'initiation ni de cotisation.

L'Ordre de Bon Temps ne requiert que quatre conditions de ses membres: qu'ils se divertissent bien en Nouvelle-Ecosse, qu'ils en gardent un bon souvenir, qu'ils en parlent amicalement et qu'ils reviennent au Paradis maritime du Canada.

Les provinces telles que les voit le ministre Phil Gagliardi

VANCOUVER — Le ministre de la Voirie de Colombie-Britannique, M. Phil Gagliardi, a fait faire à un congrès international de fleuristes un voyage à travers le Canada.

Les provinces atlantiques: "Une région tranquille qui n'est pas la région la plus rapide du Canada."

Le Québec: "Tous ces Français sont de bonnes gens, mais nous, de la Colombie-Britannique, leur avons prêté $100,000,000 et s'ils ne nous paient pas, il est certain que nous nous en emparerons."

L'Ontario: "Une grande province, mais loin d'être aussi agressive que la Colombie-Britannique."

Le Manitoba: "Extrêmement plate et un peu monotone. Je crois qu'il est de même de la population."

La Saskatchewan: "Elle est en quelque sorte légèrement étendue."

L'Alberta: "Elle possède beaucoup de pétrole et les gens sont en quelque sorte coulants."

La Colombie-Britannique: "Tout ce que le pays a à offrir se trouve ici."

M. Gagliardi portait la parole devant quelque 400 délégués au congrès de l'Association des fleuristes du Nord-Ouest. Les délégués venaient de la C.-B., l'Etat de Washington, l'Idaho, l'Oregon, l'Utah, le Montana et l'Alberta.

"La plupart des Américains qui viennent ici," a-t-il dit, "semblent penser que nous sommes des Esquimaux, mais la température moyenne est de 40 degrés en hiver et de 70 en été.

"Vous ne pouvez trouver cela ailleurs sauf à Honolulu. Et qui veut habiter Honolulu?"

IL EN FAUT DES "VRAIS" . . .

Dans un atelier d'impression ordinaire, on ne se préoccupe guère d'une feuille de papier gâchée. Il n'en est certes pas ainsi à la fabrique de l'American Bank Note Company du Bronx, à New York.

On peut même préciser que tel jour, on utilisa exactement 5,869,171 morceaux de papier. Ils sont en effet strictement contrôlés, et pour cause, car cette compagnie imprime des dollars, des obligations et des valeurs de bourse pour $250 milliards par an. "Chaque morceau de papier qui pénètre dans l'imprimerie est surveillé tout au long de sa transformation et compté entre 22 et 27 fois."

AGRICULTURE CANADIENNE ET COMMERCE MONDIAL

par Gordon Dobson, de la Direction de l'économie au ministère de l'Agriculture du Canada

OTTAWA — Que représente le commerce agricole pour l'économie et l'agriculture du Canada? Les exportations agricoles du Canada se chiffrent approximativement par 1.6 milliard de dollars par an, soit 20 p. 100 de la valeur de l'ensemble des exportations. Nos importations agricoles, pour leur part, atteignent un peu moins d'un milliard de dollars et sont donc légèrement inférieures à nos exportations. Toutefois, une bonne part de nos importations (près de 60 p. 100) comprennent des produits tropicaux et d'autres qui n'entrent pas en concurrence directe avec les produits canadiens. Si on les exclut de la valeur de nos importations, nos exportations agricoles deviennent plus de trois fois supérieures aux importations de produits analogues ou pouvant concurrencer les produits canadiens. La balance nette fait donc du Canada un pays manifestement exportateur de produits agricoles.

Les exportations

La prospérité de notre agriculture *même dépend étroitement* des exportations. Ces dernières ont évidemment plus d'importance pour certains secteurs que pour d'autres, mais au total près de 30 p. 100 de la production agricole est écoulée à l'étranger. Pour ce qui est de certains produits comme le blé, le seigle, le lin, le colza, les semences fourragères et les produits de l'érable, l'exportation en absorbe de la moitié aux trois quarts. Pour d'autres comme l'orge, le soja et ses dérivés, les pois et haricots secs, le tabac, le bétail, le fromage, les pommes et les rutabagas, la proportion varie de 15 à 30 p. 100. La presque totalité du lait en poudre canadien est exportée. Ces produits donnent une bonne image générale de la situation au pays, mais il ne faut pas perdre de vue que les moyennes nationales tendent à masquer la dépendance plus ou moins poussée de certaines régions vis-à-vis des exportations. L'exemple le plus frappant est celui des Prairies et de leur blé. On peut aussi mentionner les pommes de terre qui, bien que cultivées partout au Canada, ont une importance capitale pour les provinces de l'Atlantique comme article d'exportation. Il y a aussi les pommes dont les exportations ont une valeur considérable pour la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Ecosse, le bétail sur pied pour l'Alberta et certaines parties de la Colombie-Britannique.

Ces quelques faits indiquent le rôle vital de nos exportations agricoles et l'intérêt immédiat pour l'agriculteur canadien de les conserver. Outre leur importance pour notre population agricole, nos exportations créent, bien sûr, des milliers d'emplois auxiliaires dans les entreprises de financement, d'entreposage, d'emballage, de transformation, de vente et d'expédition. Il est donc de la plus haute importance que les principales nations avec qui nous échangeons des produits aient un système commercial qui réduise la protection au minimum et qui n'accorde pas aux denrées d'un pays des privilèges refusés à celles d'un autre. C'est ce que dans le commerce international on appelle la "non-discrimination" ou les relations sur un pied d'égalité.

Importance du GATT

Comment donc conserver nos marchés et restreindre au minimum la discrimination contre nos produits? C'est surtout au sein du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) que des questions pratiques de ce genre peuvent se discuter et que l'on peut chercher à les résoudre. Le GATT n'est pas une sorte d'institution supra-commerciale qui dicte au Canada sa ligne de conduite. On devrait plutôt le considérer comme le principal accord commercial entre le Canada et tous les principaux pays avec lesquels il fait affaire. Le ferme appui que le Canada accorde au GATT indique bien son intérêt, en sa qualité d'exportateur de premier plan, à l'abaissement des tarifs et des autres entraves au commerce. Le GATT fait des tarifs l'outil principal de protection des producteurs d'un pays contre la concurrence internationale. Les tarifs sont établis après bien des négociations et, une fois rédigés dans un accord, ils acquièrent toute l'autorité d'un contrat.

Le GATT renferme aussi des dispotions visant à prévenir toute tactique d'un pays membre pour contourner les engagements tarifaires qu'il a contractés. D'autre part le GATT prévoit que, lorsqu'un pays membre démontre de toute évidence que la concurrence de certains produits importés lui fait tort, Il peut prendre des mesures exceptionnelles, le plus souvent temporaires, pour se protéger. A cette fin, le GATT a instauré un cadre de règlements, une sorte de code d'éthique dans le commerce international tout en prévoyant des mesures au cas où l'un des membres viendrait à les enfreindre. Ce qu'il veut surtout éliminer, c'est cette concurrence désastreuse et impitoyable qui domina le marché international de 1930 à 1940, faussant et entravant le cours normal du commerce par des restrictions de tous genres.

Le Canada produit des denrées alimentaires et des matières premières bien au delà de ses propres besoins. Aussi a-t-il un besoin essentiel de débouchés d'exportation. Il a donc tout à gagner du libre accès au plus grand nombre possible de marchés mondiaux, à des conditions qui ne le défavorisent pas par rapport aux autres exportateurs et qui laissent ses produits concurrencer la production des pays importateurs. Il est de la plus haute importance que le Canada ne prenne aucune mesure qui pourrait compromettre ses relations, avec ses partenaires commerciaux qui, endossant des engagements semblables, nous prémunissent par le fait même contre l'imposition éventuelle de nouveaux obstacles à nos exportations. Vu l'importance de nos exportations agricoles, l'affiliation du Canada au GATT prend donc une valeur toute spéciale.

Cela étant admis, il faut bien reconnaître que les espoirs fondés sur un contrat ne correspondent pas toujours à ce que l'on en retire. Non pas que le GATT ait échoué, car dans les relations avec nos principaux partenaires commerciaux, les Etats-Unis notamment, il a très bien fonctionné. Mais on doit constater que, dans les 20 ans de son existence, ses règlements ont eu beaucoup plus d'effet et ont été aussi beaucoup mieux observés en ce qui a trait aux produits non agricoles.

Soutien agricole

Cela nous amène à une question cruciale, celle du soutien ou de la protection accordée par un pays à ses producteurs agricoles. Aujourd'hui presque tous les gouvernements y compris le nôtre fournissent, sous des formes diverses, des mesures de protection à leur économie agricole. Les raisons qui motivent ces mesures, leur importance et la forme qu'elles prennent varient d'un cas à l'autre, de même que le degré auquel elles peuvent avoir des conséquences commerciales et ainsi venir à l'encontre des engagements contractés en vertu du GATT. Bien souvent les conséquences pour le commerce ne sont pas faciles à déceler. Ainsi, on comprend sans trop de peine que des prix de soutien élevés qui encouragent une production intérieure non économique sont aussi préjudiciables aux importations que le seraient des règles directes à la frontière. Mais l'objectif général des mesures de protection, qu'elles soient pour des raisons sociales, politiques ou économiques, est d'isoler le producteur des méfaits d'un commerce effréné et de chercher à l'assurer d'un juste revenu pour son produit.

Comme on l'a dit précédemment, les moyens de protection sont variés. Prenons le cas simple d'un prix de soutien à l'intérieur du pays qui dépasse les prix du marché international et d'un gouvernement qui cherche à respecter le prix du marché; s'il s'agit d'un pays importateur, on voit tout de suite qu'il lui faudra recourir à des mesures de règle des importations, sinon le gouvernement finira par subventionner les prix pour le reste du monde. D'autre part, s'il s'agit d'un pays exportateur, il faudra qu'il trouve moyen de combler le fossé entre les prix intérieurs plus élevés et les prix mondiaux, ce qui équivaut d'ordinaire à subventionner l'exportation. Dans un cas comme dans l'autre le pays s'expose à des ennuis sur le plan international.

Jusqu'à la fin des années 50, bien des pays importateurs éprouvaient des difficultés dans leur balance des paiements et imposèrent des restrictions aux importations afin de protéger leurs devises étrangères. En pareilles circonstances, il n'était pas facile de distinguer si ces mesures avaient pour objet de protéger l'agriculture nationale ou les devises étrangères du pays, cette dernière raison étant autorisée par le GATT. Néanmoins, vers 1958 et à la faveur d'une situation financière améliorée, beaucoup de pays européens commencèrent à remplir les engagements du GATT en relâchant les restrictions à l'importation des produits manufacturés tout en conservant un grand nombre de mesures protectionnistes pour leur agriculture. Les pays exportateurs également doivent accepter leur part de blâme. En effet les mesures de protection dont on vient de parler entraînèrent l'accumulation de surplus, des subventions aux exportations et des programmes spéciaux d'écoulement qui provoquèrent un bouleversement du marché mondial.

Depuis quelques années les signataires du GATT ont recherché les moyens de réduire le niveau atteint dans beaucoup de pays par le protectionnisme agricole. Les pays surtout dont l'agriculture était bien organisée devinrent plus persuadés encore de la nécessité de faire quelque chose pour abaisser les obstacles aux échanges agricoles. Par l'entremise du GATT, ils ont fait pression pour que se desserrent les marchés. Les cinq négociations tarifaires précédentes du GATT n'avait pas réussi autant qu'on l'escomptait à diminuer les entraves au commerce agricole dans beaucoup de pays. Aussi un regain d'espoir voyait-il dans la récente série de la négociation Kennedy l'occasion de renouveler les assauts contre le protectionnisme agricole. Ces négociations ont couvert toutes les catégories de produits, industriels et agricoles, et pour la première fois elles ont

(suite à la page 4)

Pour assurer une éducation universitaire à nos enfants

Le présent article s'adresse à tous les parents qui ont des jeunes enfants et qui ont à coeur de leur procurer une bonne éducation, depuis le niveau élémentaire jusqu'à l'université.

Avez-vous le droit de prendre des chances avec l'avenir de vos enfants?

De nos jours, alors que les connaissances se dédoublent tous les dix ans, que l'automation force des gens à quitter leur emploi par milliers chaque année, une meilleure éducation s'impose toujours davantage . . . . Il faut désormais que chacun soit plus connaissant ou qu'il soit plus spécialisé, non seulement pour son bien-être personnel, mais aussi pour le progrès et le bien-être de tout le pays et l'ensemble de la communauté mondiale en général.

Mais le coût d'une éducation supérieure, comme beaucoup d'autres choses, monte en spirale et atteint des sommets prodigieux en sorte de maintenir des normes élevées et former les spécialistes nécessaires à notre société moderne. Et, de plus, la possibilité offerte à certains jeunes de se trouver de l'emploi agit en sens inverse, c'est-à-dire que, peut-être par manque d'orientation, ils sont davantage attirés par l'avantage immédiat de recevoir un salaire plutôt que de poursuivre leurs études.

Selon des statistiques nationales, 6% seulement de nos enfants canadiens deviennent éventuellement des gradués d'universités. Cela constitue d'ailleurs l'un des pourcentages les plus bas de tous les pays industrialisés. De ce nombre, 70% sont des enfants issus de familles de "professionnels" (groupe qui constitue environ 15% de l'ensemble de notre population). Réduits à leur plus simple expression, ces chiffres démontrent donc que 30% seulement de nos gradués d'universités proviennent de 85% de nos familles.

N'est-ce pas là tout-à-fait hors de proportion si l'on considère que tout étudiant d'intelligence moyenne est capable de poursuivre avec succès des études universitaires? Et quand nous savons fort bien qu'en PRINCIPE, cette éducation supérieure est possible pour tous ceux qui le veulent?

Ce sont ces principes de base qui ont tout d'abord encouragé un groupe de dirigeants canadiens à se pencher sur le problème afin de lui trouver une solution pratique.

Leurs recherches et leurs conclusions ont résulté à l'incorporation sous charte fédérale, en décembre 1960, de ce que l'on connaît maintenant sous le nom de CANADIAN SCHOLARSHIP TRUST FOUNDATION, un organisme coopératif et exempt de taxes, destiné à donner aux jeunes la chance de poursuivre des études supérieures en vertu de bourses non-taxables.

Avec le CST, il vous est maintenant possible de donner à vos enfants jusqu'à 8 ans et 4 mois) un programme d'orientation bien établi et quatre années d'université à une fraction seulement du coût réel. Le CST Foundation prévoit aussi le cas d'enfants dont les aptitudes sont plus marquées pour les disciplines techniques qu'universitaires. De fait, on y trouve des programmes pouvant s'accommoder à tous les budgets et une flexibilité pouvant accommoder aussi tous les changements financiers susceptibles de se produire dans une famille.

Déjà, plusieurs milliers de parents ont trouvé que le CST était l'instrument qui pourrait leur permettre de remplir leurs obligations vis-à-vis leurs enfants et leur assurer la chance d'un choix d'opportunités dans leur vie d'adultes.

Qu'en pensez-vous vous-mêmes? Ne pourriez-vous consacrer une heure de votre temps à l'étude du plan de la CST Foundation pour assurer à vos enfants ce choix de carrières futures?

Pour plus de détails adressez-vous au CST Foundation, C.P. 566, à Edmonton.

Voici ce qu'a écrit de cette formule moderne, Son Excellence l'Archevêque d'Edmonton, Mgr Anthony Jordan, *o.m.i.*:

"Je crois que pour des enfants qui, autrement, seraient privés d'atteindre le but de leurs ambitions, la Canadian Scholarship Trust mérite notre approbation et notre encouragement. C'est pourquoi nous conseillons aux curés et aux parents de l'archidiocèse d'Edmonton de s'intéresser à ce dernier et d'étudier les possibilités que leur offrent les plans qui sont offerts par le Canadian Scholarship Trust Foundation."

Agriculture canadienne . . .

(Suite de la page 3)

embrassé en plus de la question tarifaire toute une variété de sujets. La négociation Kennedy constitue donc la démarche la plus récente et de loin la plus vaste d'envergure en vue d'élargir le commerce mondial et de réduire les tarifs.

Nul autre membre du GATT n'a plus à gagner que le Canada de la poursuite persévérante de ces objectifs. Nul autre n'a plus à perdre de mesures qui s'opposeraient aux intentions et aux buts fixés par le GATT. Certes, cela ne signifie pas que le marché du Canada ou de tout autre pays devrait s'ouvrir aux produits d'une économie de "désastre", mais plutôt que la mise en valeur de secteurs de l'économie d'un pays dans des conditions d'extrême protectionnisme se justifie mal sur le plan économique.

Les réformes agricoles impliquent pour beaucoup de pays des difficultés structurales et sociales. Aussi ne faut-il pas s'attendre à des solutions soudaines ou spectaculaires. Dans n'importe quel régime politique, les considérations nationales conserveront sans doute une influence déterminante sur les décisions relatives au soutien des prix agricoles. Mais puisque près du tiers de nos agriculteurs dépendent des marchés extérieurs, le Canada a tout intérêt à travailler à l'instauration d'un système qui ouvre les marchés le plus largement possible, et qui permette aux exportations canadiennes de supporter la concurrence par leur qualité et leur prix.

Comment s'y prendre pour y arriver? C'est là un dilemme, car un commerce élargi est une "route à deux sens" et, si le système ouvre à nos agriculteurs des chances nouvelles, il donne en même temps à d'autres la chance de concurrencer nos produits au Canada même et sur les autres marchés du monde. La question est donc complexe. Les négociations commerciales de la discussion Kennedy ont constitué un premier essai pour amener les nations à penser d'abord en fonction d'avantages économiques à longue échéance plutôt que de s'attacher à des considérations à court terme.



Air Canada a pris livraison récemment du premier des sept Douglas DC-8-61, modèle allongé du DC-8 classique, qu'elle a commandés pour cette année et le début de 1968. Le plus gros avion commercial à réaction du monde, cet appareil transportera 196 passagers distribués en trois cabines, dont 20 en première classe, 99 et 77 respectivement en classe économique. La photo démontre la différence de longueur de 37½ pieds entre le DC-8-61 et le DC-8 classique.

La Grande-Bretagne adoptera sous peu le système métrique

L'industrie britannique prépare une autre révolution: l'adoption du système métrique. Le gouvernement, l'industrie et les organisations n'ont pas seulement décidé d'adopter ce changement — 75 p. 100 des industriels britanniques s'y sont déjà engagés — mais encore, dressent les plans pour sa mise en place.

L'adoption du système métrique coûtera plusieurs centaines de millions de livres à la nation britannique et affectera la formation technique, la conversion des machines-outils, l'approvisionnement en accessoires et la composition de chaque stade de conception, de production et de vente. Elle s'étendra aux bureaux administratifs, affectant les appareils de bureau, les systèmes de tabulation et toute la structure de classement et de communications.

Les spécialistes, du conseil d'administration aux ateliers, devront assimiler des dimensions étrangères à leur manière de penser, surtout après avoir utilisé le système impérial pendant toute une vie. Et, en dernier lieu, ce changement touchera le public.

Les décisions finales de ce grand changement national ont été prises après que l'Institut britannique de normalisation, pressé par l'opinion publique, ait consulté les industriels, évalué les difficultés pratiques et les implications économiques d'un changement possible et publié son rapport en 1963: "L'Industrie britannique et le système métrique."

Puis en 1965, le gouvernement conseilla à l'industrie d'adopter le système métrique.

Grâce à des crédits plus importants provenant de l'industrie et du gouvernement, l'Institut a créé une section spéciale placée sous la direction du colonel J.S. Vickers, qui s'occupe de planifier la conversion de l'industrie au système métrique. Cette mise en place se fera en deux phases.

La première, comme il est logique, devra adapter au système métrique toutes les normes britanniques existantes concernant les matériaux, les pièces et les machines qui fabriquent des outils pour les usines.

Quelque 1,200 normes britanniques entrent dans cette catégorie et il y a en outre environ 300 spécifications de référence. Certaines sont essentielles et on a déjà entrepris de les convertir.

S'il ne s'agissait que d'une simple table de conversion, le travail serait plus simple et plus rapide — même ainsi, il existe malgré tout plus de 4,500 normes et, tous les ans, on en définit environ 300 nouvelles. Mais on en profite pour réviser ces normes — les plus anciennes surtout — pour les adapter aux changements envisagés depuis un certain temps; ou, dans certains cas, pour appliquer les suggestions de l'Organisation internationale de normalisation ainsi que le recommande l'Institut britannique de normalisation.

La seconde phase de ce plan pour l'industrie est complexe et difficile; il s'agit de fournir en nombre suffisant des appareils et des pièces répondant aux cotes métriques pour faire face à la demande variée des fabricants. Certaines firmes s'adapteront plus facilement au système métrique que d'autres. Certaines y voient un moyen d'augmenter leurs exportations. La fabrication d'appareils, de pièces détachées ou d'outils satisfaisant à la fois aux deux systèmes métrique et impérial, sera une opération délicate qui ne pourra être menée à bien que par une coopération avisée et que si l'on s'en tient aux plans mis au point dans les recommandations de l'Institut britannique de normalisation.

Plus il y aura de produits répondant aux cotes métriques, plus les industries s'équiperont pour fabriquer selon les normes nouvelles et vice-versa.

Depuis que notre Institut a fait connaître son opinion sur la cadence d'exécution de ces opérations, on ne cesse de demander la réduction du temps prévu, surtout depuis que le gouvernement a décidé de demander son admission au sein de la Communauté Economique Européenne dès que possible.

L'oeuvre entreprise est si importante qu'il est difficile de prévoir la date à laquelle cette transformation sera terminée. Mais nous savons avec certitude que le plus gros du travail de conversion des principaux groupes de normes sera achevé fin 1967, et que les normes des produits de base seront adaptées au nouveau système début 1970.

Pour ce qui est des changements majeurs qui se produiront dans l'industrie, l'enthousiasme manifesté pour ce projet est encourageant et durant la prochaine décennie, le système métrique devrait être déjà bien implanté en Grande-Bretagne au détriment du système impérial. Donnant l'exemple, l'industrie du bâtiment vient d'approuver un programme coordonné par l'Institut britannique de normalisation qui sera probablement publié officiellement bien tôt.

Voici un extrait d'une conférence de M. Anthony Wedgwood Benn, ministre britannique de la Technologie, prononcée en novembre 1966: "Dans l'industrie, personne ne pleurera à la pensée que les pieds, les pouces, les perches ou les stones vont être relégués au musée.

Georges Abner, le roi des paroliers français

Il existait jadis d'une part des interprètes, d'autre part des auteurs et compositeurs qui lui fournissaient des chansons. Actuellement la plus grande partie de la chanson française est assurée par des auteurs-compositeurs qui interprètent eux-mêmes leurs propres oeuvres. Les paroliers, tout au moins, lorsqu'il s'agit de chansons très modernes sont donc la plupart du temps, condamnés à placer des paroles sur les succès étrangers.

Malgré la vogue grandissante auprès des jeunes des versions originales, il ne fait aucun doute que la vente de masse d'une bonne mélodie ne peut se faire qu'à partir d'une adaptation française.

Celui qui symbolise le mieux sans doute la petite maffia des paroliers-adapteurs d'aujourd'hui est Georges Abner. On le jalouse parce qu'il gagne beaucoup d'argent, on l'envie parce qu'il préfère l'efficacité à l'intellectualisme. Mais il vient de fêter sa 1,000ème chanson "Amour d'été". Adapté d'un vieux succès d'Elvis Presley "Love me tender", confié à Johnny Hallyday, elle résume un peu sa carrière.

Georges Abner considère en effet que l'influence de Presley fit éclater toutes les conventions de la chanson traditionnelle, et son premier client, ami de toujours, fut Johnny Hallyday.

Né avec le yé-yé

Blagué ou critiqué le "yé-yé" devient un terme classique, marquant la date d'une révolution comparable à celle de la nouvelle vague pour le cinéma. Aussi Georges Abner n'éprouve-t-il aucune gêne à déclarer:

"Je suis né, j'ai grandi avec le yé-yé. D'abord chanteur et déjà influencé par le rythme, je suis devenu l'auteur de quelques nouveaux venus qui avaient envie que ça bouge. Ils étaient inconnus. Ils me sont restés fidèles après leur réussite".

Ainsi Georges Abner compte-t-il parmi ses clients fidèles, Johnny Hallyday, Petula Clark, Sylvie Vartan, Richard Anthony, Dalida, Eddy Mitchell. Il a adopté pour eux quelques succès à gros tirages. Citons seulement "Quand revient la nuit". "Tu parles trop". "Da dou ron ron". "Downtown". "Bang Bang".

Commercial sans fausse honte

"Je sais, avoue Georges Abner, que c'est de la chanson ultra-commerciale. Pourquoi voulez-vous que je fasse semblant d'avoir honte?"

Jusqu'ici les jeunes ne s'intéressaient pas à la chanson puisqu'elle concernait surtout leurs parents. Tout a changé le jour où les rythmes sont devenus joyeux, dansants. Au début les paroles n'avaient que peu d'importance. A présent il convient de les soigner, sans sacrifier la rythmique, et en traitant le plus simplement du monde des problèmes qui concernent la jeunesse.

—Pourquoi ne cherchez-vous pas plus souvent à placer des paroles sur des musiques de compositeurs français?

—Parce que l'on manque de compositeurs vraiment modernes. Il faut donc aller chercher du côté des Américains ou des Anglais.

Notez que je suis capable d'écrire des chansons à message. J'en ai même fait une, très anti-militariste "Sur les 20" pour Pia Colombo. Mais ça ne m'amuse pas, et cela ne signifie pas gran'chose.

En revanche, j'ai beaucop d'admiration pour Brel et Brassens. Nous ne visons pas le même public. Je ne puis faire ce qu'ils font et la réciproque est sans doute vraie.

Comment l'on écrit un succès

"—On ne réussit pas à tous les coups avoue-t-il. Pour mettre le maximum de chances de son côté, il faut d'abord trouver une bonne mélodie. Je suis de très près la carrière des chansons à l'étranger, je me plonge dans les classements. Toutefois il faut savoir que le No 1 d'Angleterre ne sera pas forcément le No 1 en Europe ou au Canada français.

Ensuite je cherche une idée de paroles en tenant compte des goûts du public. Celui-ci sera fait de jeunes. Je dois penser à une psychologie de masse à un thème susceptible de plaire au plus grand nombre.

La personnalité de l'interprète entre ensuite en ligne de compte. Tel thème qui convient à Petula Clark ne va pas à Sylvie Vartan. L'état d'âme présent de l'interprète pressenti peut jouer. Ainsi j'ai écrit "Noir c'est noir" pour Johnny Hallyday parce qu'il se trouvait en période de dépression. En une autre période j'aurais écrit la chanson autrement.

IL EST CHAUVE

— Ah! ma chère Fanfan, si ton mari nous entendait en ce moment, ses cheveux se dresseraient sur sa tête . . .

— Oh! non, Arthur, tu sais bien qu'il est complètement chauve et qu'il ne faut pas du tout compter là-dessus.

• • •

PAS DE CHANCE

Un mari arrive à l'opéra, avec sa femme. Il cherche les billets dans sa poche, les trouve et s'écrie: "C'est le comble de la distraction! J'ai oublié de les oublier."

N'oubliez pas de participer au "Concours de l'Ecusson" de l'A.C.F.A.

REGLEMENTS DU CONCOURS

Durée:

Le Concours de l'Ecusson de l'A.C.F.A. débutera officiellement le 17 septembre et se poursuivra jusqu'au 14 octobre. Aucun envoi ne sera accepté après cette date.

Le nom de la personne gagnante sera annoncé au cours de la semaine débutant le 22 octobre.

Mode de participation:

a) Chaque participation devra être remise ou expédiée au
Secrétaire de l'A.C.F.A.,
10008 - 109e rue,
EDMONTON, Alta.

b) Chaque participation devra être accompagnée d'une enveloppe scellée, dans laquelle l'auteur aura inscrit ses nom et adresse.

c) Prière de n'envoyer qu'une seule participation par enveloppe.

Le dessin:

a) Doit avoir un minimum de 4 pouces et un maximum de 8 pouces, en hauteur ou en largeur.

b) Peut être exécuté en noir et blanc ou l'inverse, ou en couleur (une ou plusieurs) au choix.

c) **Ne doit contenir aucune signature ou autre signe distinctif.**

Eligibilité:

a) Tous les Franco-albertains, peu importe leur âge sont éligibles.

b) Les participations peuvent être individuelles, ou de groupe (comme par exemple une classe entière qui soumettrait un dessin commun). Dans ce dernier cas, un responsable du groupe doit être choisi.

Prix:

Il n'y aura qu'un seul et unique prix, soit $100.00, qui sera remis au(x) gagnant(s).

Jury:

Les membres du jury seront choisis par l'Exécutif provincial de l'A.C.F.A. La décision qu'ils rendront devra être considérée comme finale.

Dans nos paroisses...

PICARDVILLE

Décès

Dimanche dernier décédait Mlle Aldina Cloutier, à l'hôpital Immaculata de Westlock, après une longue maladie.

Fille de Damien Cloutier et de Azilda Grignon, elle était née le 21 octobre 1902 à Embrun, Ont. La famille était déménagée dans l'Ouest, à Morinville d'abord puis à Picardville en 1909. Ces d'ailleurs là que reposent les parents de la défunte. L'inhumation de Mlle Cloutier eut lieu mercredi dernier. Elle vivait en compagnie de son frère Gérald et de sa soeur Dorcina et prenait soin, avec cette dernière de l'église et du presbytère.

Les porteurs étaient ses neveux, MM. Rodolphe et Clément Cloutier, MM. Armand Provençal, Laurent, Maurice et Adonias Fortier. Claude et Gilles Cloutier servaient à la messe de Requiem.

La défunte laisse dans le deuil Mme C. Beauchamp de Detroit, Mme F. Fortier (Meriza) de Vimy, MM. Adonias et Adoria Cloutier d'Embrun et Montréal respectivement, Mme Anayse Favreau de Granby, Mlle Dorcina de Picardville et MM. Phisalem, Felisa, Etienne et Gérald Cloutier de Picardville, Ottawa, Detroit et Picardville également.

On remarquait, venus de l'extérieur à l'occasion des funérailles, Mme Jean Baert de Vimy, Mlle Lucie Fortier, M. et Mme Albréda Fortier de Vimy, Mme J. Soltez et Mlle C. Lefebvre de Westloc, Mme A. Fortier de Legal, M. et Mme Oscar Chevrier de Westlock, M. E. Franche d'Edmonton ainsi que M. et Mme Armand Racine du même endroit, Mlle Lorraine Cloutier, M. et Mme Art. Fortin de Westlock, Mme G. Hudec, Mme E. Sabourin, Paul Sabourin, M. et Mme Wilfrid Provençal et Mme L. Huot, tous de Vimy.

M. Gérald et Mlle Dorcina Cloutier désirent remercier, par la voix de La Survivance, tous ceux qui ont offert des prières, fleurs, messes ou autres marques de sympathie à la suite de ce deuil.

Surprise agréable

Nous avons été agréablement surpris dimanche dernier de constater que le Bulletin paroissial était moitié français et moitié anglais; jusqu'à maintenant, tout était en anglais.

Prochains mariages

Mlle Pauline Provost, fille de M. et Mme R. Provost, à M. Harry Pattenson d'Edmonton. Le mariage aura lieu le 7 octobre prochain.

M. Normand Nadeau, fils de M. et Mme Lucien Nadeau à Mlle Elsie May Horricks, fille de M. et Mme Robert Horricks. Le mariage aura lieu le 14 octobre.

Visiteurs

M. et Mme Lucien Boucher recevaient la visite de M. et Mme Al. Puhlman (Rose), de M. et Mme D. Evans (Lucienne) ainsi que de M. et Mme J. M. Barrette.

Fleurette et Yvette Valcourt et leurs familles étaient récemment en visite chez M. et Mme L. Valcourt.

M. et Mme R. Tellier avaient la visite de deux de leurs filles et de leurs familles,; ces derniers visitèrent également M. le curé.

L'HISTOIRE DU MOUCHOIR

Le mouchoir a une drôle d'histoire. Même dans l'Antiquité, le mouchoir existait, mais il servait surtout de parure et d'ornement. C'est seulement au 15e siècle que le mouchoir fut employé à l'usage que nous lui connaissons aujourd'hui, mais il demeurait un objet de luxe. Les seigneurs eux-mêmes se mouchaient dans leur manche!

Annonces classées

A VENDRE

Parachutes de nylon de 28 panneaux avec cordes d'attache, 85 pi. de circonférence, $29.00; sans les cordes, $15.75. Idéal comme couvertures pour le foin, le grain, les bateaux, les piles de bois, les fruits, les arbres, les machines aratoires, garages portatifs, avions, etc.

Moteurs électriques, 1/3 c.v., 1725 r.p.m., 110 volts, 60 cycle, phase unique, arbre de transmission de ½ pouce, A.C., comme neuf: $8.95; par lots de 10, $7.75.

Des centaines d'autres articles de surplus, vêtements, machinerie, outils, etc.

Ecrire pour plus de détails à:
Westbourne Supply,
Distributeurs de surplus gouvernementaux,
Westbourne, Manitoba.

MARIE-REINE

Baptême

Joseph, Louis, Guy, Mario, enfant de M. et Mme Albini Tremblay, né le 11 septembre et baptisé le 17 par le R.P. Colin, o.m.i. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Tremblay, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mlle Cécile Tremblay, cousine. Félicitations aux heureux parents.

Retour en classe

Notre école de Marie-Reine a réouvert ses portes avec seulement 56 élèves cette année. Soeur Joseph de Bethléem enseigne toujours les classes de 1ère, 2e et 3e, ce qui lui fait 25 élèves. Les 31 autres de 4e, 5e et 6e années ont comme professeur M. Michel Cyr. Faute d'enseignants, les élèves des classes supérieures doivent être conduits en autobus à Peace River. Quelques-uns vont à Falher. Nos meilleurs voeux de succès à tous ces élèves ainsi qu'à M. Jean-Nil Chabot qui poursuit ses études en Education à l'Université de l'Alberta.

Visiteur de marque

Après avoir passé quelque temps avec sa famille dans le Québec, le Révérend Frère Louis-Joseph Tremblay, jésuite missionnaire aux Philippines, a tenu à passer aussi *trois semaines* dans les familles de ses trois frères et de ses trois soeurs qui demeurent à Marie-Reine, avant de retourner en mission au Xavier School à Manille. Il est reparti cette semaine conservant un très bon souvenir du Canada et spécialement de Marie-Reine. Nous prierons pour le succès du Frère Tremblay dans son lointain pays de mission.

Décès

Le 22 septembre dernier est décédée à Yellowknife Mme Gérard Blanchette, née Jeanne Beaudoin, à l'âge de 48 ans, après une longue maladie. Un premier service fut chanté à cet endroit après quoi la dépouille mortelle fut transportée à Marie-Reine où un deuxième service fut chanté le 26 en notre église paroissiale par le R.P. L. Colin, assisté des RR. PP. O. Pinard et L. Lafontaine.

On remarquait alors la présence de M. le curé W. Dubé de Falher ainsi que d'amis de Tangente, Girouxville et Nampa qui s'étaient joints à ceux de Marie-Reine pour reconduire Mme Blanchette à son dernier sommeil, au cimetière paroissial.

Le cortège était conduit par le Frère Louis-Joseph Tremblay qui portait la croix, suivi de la bannière des Dames de Ste-Anne portée par MM. F. Lambert et Ed. Chouinard et dont les rubans étaient tenus par Mmes F. Lambert, W. Rodrigue, H. et M. Tremblay. La quête fut faite par deux Dames de Ste-Anne, Mmes J. Chabot et F. Belzile.

Les porteurs étaient MM. F. Forget, F. Levasseur, E. Lepage, H. Tremblay et L. Pearson de Marie-Reine, ainsi que M. J.L. Tremblay de Nampa.

Un repas fut servi par les Dames de Ste-Anne à la salle paroissiale après la sépulture. Bien qu'invalide et clouée à une chaise roulante depuis plusieurs années, Mme Blanchette était une épouse et une mère très chère aux siens. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, huit enfants: Mme Abel Ouellet (Jeannine) de Tangente, Mme Claude Sasseville (Gisèle) de Falher, Maurice et André du Manitoba, Thérèse, Jean-Paul, Benoit et Marcel, tous à la maison.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éprouvée. Nos sympathies s'adressent aussi à M. P. Desbiens et à sa famille, à la suite du décès de son vieux père, M. Anthime Desbiens, survenu à l'âge de 92 ans à St-Ambroise de Chicoutimi, P. Qué.

Un frère de M. Blanchette était venu de Fort St. John pour les funérailles en compagnie de son épouse et de ses 7 enfants.

Visiteurs

M. et Mme Allain, Mme Rita Gaucher et ses enfants Luc et Micheline, tous de St-Albert, ont récemment rendu visite à la famille de M. et Mme W. Rodrigue.

Shower

Dimanche le 24 septembre en la salle paroissiale eut lieu une réception de prochain mariage en l'honneur de Mlle Marie-Marthe Chabot de Marie-Reine qui épousait M. Keith Wilson de Grimshaw.

Mariage

Leur mariage eut lieu le 30 septembre en l'église de Marie-Reine et une réception suivit à la salle de Grimshaw, suivie d'une soirée de danse.

Etaient venus d'Edmonton à cette occasion: M. et Mme Léo Sanche (Jeannine Chabot), Mlles Dolorès Chabot et Clémence Lavoie ainsi que M. Jean-Nil Chabot.

Après leur voyage de noces, les nouveaux époux demeureront à Grimshaw. Nous leur souhaitons longue vie et beaucoup de bonheur.

BONNYVILLE

Nomination

Le R.P. Geores Tétreau vient d'être nommé par le Gouvernement provincial comme directeur pour les enfants des districts avoisinants. Il demeure au presbytère et aide au ministère paroissial, surtout les dimanches. Félicitations!

Mariage

Le 30 septembre dernier, M. et Mme Maurice Biron de Bonnyville ont donné une grande et belle réception au gymnase de l'école à l'occasion du mariage de leur fille Yolande à M. Leonard B. MacDonald de Cold Lake. De nombreux parents et amis étaient venus d'un peu partout pour la circonstance, surtout d'Edmonton. Plusieurs personnes adressèrent la parole, notamment le R.P. Lassonde, o.m.i., M. Bernard Ouimet, les mariés, M. Biron et le père du marié, M. MacDonald. M. Bernard Beaupré interpréta quelques chansons de son répertoire. Nos voeux de bonheur et longue vie à ce charmant couple.

Remplaçant

M. l'abbé J.E. Lapointe est allé remplacer le curé de Beaumont pour une période d'un mois. Tout en rendant ce service, il est bien heureux de pouvoir renouer contact avec tous ses anciens paroissiens pour qui il a conservé beaucoup d'affection.

Divers

M. Guy Gaucher a vendu son garage de la rue Principale à M. Sylvestre. M. V. Muller y sera aussi employé. C'est une propriété de grande valeur et nous souhaitons beaucoup de succès à ces jeunes.

M. Paul Bougie vient de faire l'achat de la résidence de Mme Phillias Hotte. Cette dernière demeure actuellement avec son fils Louis-Philippe à McMurray.

S'il faut en croire les commentaires, la chasse est très bonne cette année dans nos forêts et autour de nos lacs. Plusieurs rapportent de belles prises.

Les récoltes ont pu être terminées avant même que n'arrivent les premières gelées. C'est la première fois depuis fort longtemps que l'on puisse encore voir de la verdure dans nos parages au 1er octobre.

M. Adélard Normandeau, accompagné de sa belle-soeur d'Edmonton, était de passage récemment chez M. Beaupré.

DONNELLY

Ecole

La construction de la partie additionnelle de notre école prend des proportions intéressantes. Les travaux vont bon train et nous nous en réjouissons. Il va sans dire que professeurs et élèves sont anxieux de faire usage des nouveaux locaux spacieux qui seront mis à leur disposition.

Notre Ecole supérieure de Donnelly compte actuellement 230 élèves, soit 112 en 10e, 58 en 11e et 60 en 12e.

Le personnel enseignant est le suivant: Sr Anne Brodeur, c.s.c., principale, le R.P. J. Forget, chargé de la Catéchèse, M. Wilfrid Loiselle, récemment nommé superviseur des Arts industriels du H.P.S.D., M. Aimé Rey, M. D. Garett, Sr Marguerite Villeneuve, c.s.c., Sr Thérèse Laurion, c.s.c., Sr Juliette Larose, f.c.s.p., Sr M. McGovern, f.c.s.p., Sr Lucille Charest, c.s.c., M. Edmond Despins et Mme Lilian Beland, ces deux derniers étant aussi vice-principaux.

Sr Lilianne St-Laurent, c.s.c, s'occupe des tout-petits, Mme Levis Cloutier de la 2e année, Mme Gertrude Benoit de la 3e et du français en 4e, 5e et 6e années, Mme A. Bernado et Mlle M. Roberto se partagent les autres sujets des 4e, 5e et 6e années. Les trois dernières ont leurs classes au Couvent. Cela veut donc dire que nous avons, cette année, 17 professeurs à Donnelly.

Sr Alice Desfossés, c.s.c., est toujours le "Cordon Bleu" par excellence; nous saluons ici la dernière religieuse arrivée (mais certainement pas la moindre), Sr Cécile Bourgeois que nous revient après 4 ans d'absence.

ENFANTS TERRIBLES

Toto chez le médecin en consultation:

—Tire la langue au docteur, mon chéri, lui dit sa mère, tire bien la langue.

— Oui, maman, mais faut-il aussi que je lui fasse un pied de nez?

ST-JOACHIM

Malade

Mme Jos Dubord est présentement hospitalisée au Général. Nous lui offrons nos voeux de prompt rétablissement.

Mariage

M. Ed. Gougeon s'est récemment marié à Mlle Pauline Boulet à Chicoutimi, Qué. Ils firent leur voyage de noces à l'Expo. Félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

Divers

Cordiale bienvenue à une nouvelle paroissienne: Mme Yvette Christensen.

Plusieurs des jeunes filles de notre paroisse ont participé à la retraite qui avait lieu à l'Etoile du Nord.

Nos Guides ont annoncé qu'elles garderaient à nouveau les enfants durant les messes de 9h.30 et de 11h.00 cette année. Ce service recommencera dès dimanche porchain.

Visite paroissiale

On demande aux paroissiens de se grouper ensemble cette année (4 ou 5 couples) pour une visite paroissiale collective. A ce sujet, prière de prendre connaissance du dernier Bulletin paroissial.

Reprise des activités

Nous vous rappelons que nos activités paroissiales reprennent avec l'arrivée de l'automne.

Hommes:

Bingo qui sera vraisemblablement "une institution" pour plusieurs années, et qui demandera plus de bénévols; C. de C., groupe interparoissial; Comité social en préparation; 'Comité de continuation de la Campagne'; Patinoire: il est vrai que les ¾ des patineurs ne sont pas nôtres, que beaucoup des nôtres sont trop éloignés pour s'en servir; possibilités d'avoir des hommes pour surveiller? arroser? déneiger?

Dames:

Elles étudient la possibilité de se réorganiser pour atteindre plus de dames et demoiselles; le bazar demandera beaucoup d'elles; tant que nous n'aurons pas un Frère, pourquoi des dames ne verraient pas au nettoyage de l'église?

Jeunes:

Tout est à s'organiser pour l'année, avec une chorale d'enfants en plus.

Parents

de jeunes enfants: réunions occasionnelles de catéchèse . . . renaissance des "jeunes foyers" ou "Foyer Notre-Dame"?

Bazar du centenaire:

Objectif de $1800 pour le tapis du sanctuaire 8, 9, 10 décembre! Que chacun et chacun ait quelque chose: quelle dame veut se charger de couture: tabliers, robes d'enfants, pantouffles, sous-plats, tricots, etc . . . ?

pâtisseries, gâteaux, pain de ménage, tartes, beignes, etc . . . panier de provisions (hamper) à remplir de conserves, savon, etc. . . linge de seconde main (propre autant que possible) biblots pour la pêche . . . concours de popularité avec rafle d'une montre (Ferd Nadon).

Pour toute suggestion, pour toute offre de travail, appelez Mme Spaetzel, 482-3790, Mme Lemoine, 482-2502, ou le Père Tourigny, 482-3233.

Attention, paroissiens de Ste-Anne

A partir de dimanche prochain, 8 octobre, toutes les messes de la paroisse auront lieu dans la chapelle du Centre régional des Soeurs Grises, 9810 - 165e rue.

Les heures des messes demeurent inchangées, c'est-à-dire 9h. et 10h.30 a.m.

VIMY

Réception

Le 1er octobre dernier eut lieu en la Salle communautaire une réception de prochain mariage en l'honneur de Mlle Simone Pelletier qui doit bientôt épouser M. Raymond Houle de Picardville. Un grand nombre de personnes s'étaient alors réunies dans la salle spécialement décorée pour cette occasion et de nombreux et jolis cadeaux furent alors offerts à la future mariée.

L'après-midi se termina par un délicieux goûter qui avait été préparé par la mère de Mlle Pelletier et qui fut servi par ses soeurs et amies.

Divers

Nous offrons nos sincères sympathies à M. François Fortier à la suite du décès de sa soeur de Picardville survenu la semaine dernière et dont les funérailles ont eu lieu à cet endroit mercredi dernier.

N'oubliez pas notre "Souper au poulet" et "Bazar" qui auront lieu simultanément le 22 octobre prochain. Tous sont cordialement invités, et nous vous attendons.

Mme Corine Sabourin, son fils Paul et sa fille Yvette sont allés à Slave Lake pour y rendre visite à Mme Richard Sabourin.

Par suite de la grève, l'Expo aurait perdu jusqu'ici $1 million

La compagnie de l'Expo universelle pourrait perdre jusqu'à $7,000,000 si la présente grève du transport en commun à Montréal se poursuivait jusqu'à la fin d'octobre, a déclaré le directeur de l'exploitation de la compagnie de l'Expo, M. Philippe de Gaspé Beaubien. Le "maire" de l'Expo a révélé, dans une conférence de presse, que durant la première semaine de la grève des employés de la Commission de transport qui a débuté le 21 septembre, la compagnie de l'Expo a perdu entre $900,000 et $1,000,000. Ces prévisions n'incluent pas les pertes que subiront les concessionnaires de l'Expo; ces pertes pourraient être de $3,500,000 à $4,000,000 si la grève dure jusqu'à la fin de l'Expo.

M. de Gaspé Beaubien a d'autre part indiqué que la compagnie de l'Expo a recueilli jusqu'ici des revenus totalisant $108,000,000, ce qui représente 95 p.c. de l'objectif que l'Expo s'était fixé au départ. Malgré ces revenus, l'Expo prévoyait à l'origine encaisser un déficit de l'ordre de $135,000,000 et ce chiffre a été majoré depuis le début.

La grève des transports en commun, a déclaré le "maire" de l'Expo, pourrait réduire de plus de 5,000,000 le nombre des visiteurs. Le nombre des visiteurs durant la semaine est d'environ 40 p.c. inférieur aux prévisions tandis que durant la fin de semaine la réduction est d'environ 30 p.c. Les autorités de l'Expo espéraient pouvoir atteindre le chiffre de 50,000,000 de visiteurs mais ces prévisions sont maintenant ramenées à 47,500,000 de visiteurs. Depuis l'ouverture, l'Expo a enregistré plus de 43,000,000 de visiteurs.

Avant la grève, la majorité des visiteurs se rendaient à l'Expo en autobus ou en métro. La grève a également interrompu le service d'autobus qui reliait les parcs de stationnement de l'Expo aux tourniquets donnant accès à l'emplacement même de l'Expo. Seul l'Expo-Express, qui transporte les visiteurs des îles et est piloté par des employés de la CTM reste en service.

Hommage à un pionnier de France décédé en août dernier

Se réunir pour offrir nos voeux d'adieu à un pionnier, est signe de fierté reconnaissante. PIERRE GOUTIER, né à Calais en 1888, en France, fils d'imprimeur, collégien chez les Jésuites à Lille, arrivait au Canada en 1907 avec ses parents et 3 frères dont un prêtre. Ils s'établissent à Innisfail, près de Red Deer, et en 1910 à Vermilion, quand Henri y est nommé curé. (Après 16 ans, ce dernier deviendra curé de Legal; plusieurs se souviennent encore de lui.)

En 1923, Paul marie Hélène Imler. Pour cette heureuse occasion, on jouit de revoir Charles, prêtre religieux Camillien en France. La famille demeure toujours ensemble sur la même terre. Après la mort de Père (1924) et de Mère (1940), la famille accrue de Paul déménage dans la Grande Maison. De la petite, Pierre et Fernand participent généreusement aux joies et peines, travaux et développements, naissances, progrès scolaires et succès de neuf enfants. C'était leur famille et leur vie. Tous se souviennent de la bonhommie de Pierre en toute circonstance, témoins quelques dictons: "Porte-toi bien, puis je paierai le médecin."

"On est veau pour un an, mais bête pour longtemps." Et témoins les queues de gophers qui, une cent chacune, contribueront à l'achat de la bicyclette.

C'est de même au foyer Youville à Saint-Albert, où Pierre accompagne Fernand qui meurt en 1956. Dès lors, Pierre choisit une place au cimetière près de son frère, mais continue, grâce à la bienveillance de nos bonnes Soeurs Grises, à rendre service, laver la vaisselle, couper les cheveux, lire et écrire les lettres, faire les commissions à la banque, quêter pour le Chapelet à la Radio, patronner le tiers-Ordre de Saint François, enjoliver, taquiner.

En 1964, il quitte Youville, passe 2 ans au Vermilion Valley Lodge, où sa santé déclinera beaucoup, et un mois sous les bons soins de l'hôpital de Bonnyville. Enfin de retour à Saint-Albert, soulagé, il se reprend quelques mois avant de nous quitter paisiblement le 10 août 1967, sous les soins dévoués du personnel du Foyer Youville et du Père Serrurot, o.m.i.

L'Eglise de Saint-Albert où il repose, chanta son entrée dans la joie de l'Eternel bonheur. Peut-on espérer mieux que d'être reconnu comme chrétien dans toute sa personne! Cet homme s'est fait fortifiant pour tous ceux qu'il a rencontrés, surtout pour sa famille adoptive, dont deux prêtres Oblats de Marie-Immaculée, et sept jeunes familles qui réflètent le progrès d'une société en marche. La reconnaissance ne s'exprime, ne s'exprimera jamais adéquatement en termes humains! Hommage à Pierre Goutier.

Nomination de M. E. Hébert

M. Euclide Hébert, agronome gradué de l'Université de l'Alberta et natif de Villeneuve qui était jusqu'à maintenant Inspecteur en chef du Ministère fédéral de l'Agriculture à Vancouver vient d'être nommé Officier d'agriculture à Montréal.

M. Hébert est le fils de feu M. Joseph Hébert et il fut déjà agronome dans la région de la Rivière-la-Paix. Il siégera désormais au Conseil qui choisit les inspecteurs qui se rendent dans les magasins pour y surveiller la qualité des volailles, des fromages, le beurre, le lait en conserve, les fruits et légumes gelés, le sirop d'érable pur, le miel ainsi que l'authenticité des qualités étiquettées sur le boeuf.

M. Hébert entrera en fonctions après un mois de vacances en compagnie de son épouse, dont quelques jours seront passés à Edmonton et aux environs.

Nos félicitations à M. Hébert qui a toujours fait preuve de persévérance dans son travail et qui pourrait bien servir d'exemple à tous nos jeunes.

MARIAGE JENVRIN - EDWARDS

Le 9 septembre dernier avait lieu le mariage de Mlle Nicole Jenvrin, fille de M. et Mme J. Jenvrin, à M. Gerard Edwards.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église Corpus Christi de Sommerville, P. Qué. Après la réception réunissant des membres des deux familles et de nombreux amis, les nouveaux mariés se dirigèrent en automobile vers Miami, Floride, où ils visitèrent Monique, soeur de Nicole, mariée à M. Mantone.

A leur retour de voyage de noces, l'heureux couple s'est établi à Montréal.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

PROLONGATION DE DELAI

Avis est par les présentes donné que la date-limite pour la réception de soumissions pour le RECOUVREMENT DES QUARTIERS DU DETACHEMENT DE LA G.R.C. A HAY RIVER", originalement fixée au 6 octobre 1967, a été reportée à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 13 octobre 1967.

J. P. Allix,
Gérant des Services administratifs et financiers

EDO#6

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE L'ALBERTA
MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

VENTE A L'ENCAN DE TERRES

Avis est par les présentes donné que selon les stipulations de "The Tax Recovery Act". chapitre 334 R.S.A., 1955 les terres ci-dessous mentionnées seront mises en vente par encan public devant avoir lieu à Bonnyville, le vendredi 20 octobre 1967, à 2 heures de l'après-midi, au bureau du Ministère des Affaires municipales, dans l'Edifice provincial.

DISTRICT EN FRICHE 85

Pte. de Sec.	Sec.	Tp.	Rge.	M.	Area
Pt. N.E.	33	59	3	4	61.60
(C. de T. 57-O-197)					
Pt. N.O.	33	59	3	4	8.50
(C. de T. 57-O-197)					

DISTRICT EN FRICHE 101

Pte. de Sec.	Sec.	Tp.	Rge.	M.	Area
S.O.	17	61	1	4	160.00
N.O.	27	61	1	4	159.00
N.O.	15	62	1	4	160.00
Pt. N.E.	17	62	1	4	11.20
Sud du chemin (C. de T. 15-F-176)					
Pt. N.E.	35	61	2	4	0.01
(C. de T. 67-S-117)					
S.E.	35	61	2	4	159.00
Pt. S.E.	4	60	3	4	80.00
Moitié Sud (C. de T. 60-O-197)					
Pt. S.E.	4	60	3	4	80.00
Moitié Nord (C. de T. 59-O-197)					
Pt. S.O.	4	60	3	4	62.90
(C. de T. 58-O-197)					
N.E.	7	60	3	4	160.00
S.E.	2	64	4	4	162.00
S.O.	6	64	5	4	160.00
N.E.	23	64	5	4	160.00
N.O.	1	64	6	4	158.00
S.E.	28	63	7	4	158.80
Pt. S.E.	24	63	8	4	140.60
(C. de T. 8-M-199)					
S.O.	28	62	9	4	160.00
Pt. N.O.	18	63	9	4	5.30
Pt. L.S. 11 et 14 (C. de T. 229-Z-106)					
Pt. S.E.	19	63	9	4	136.21
(C. de T. 243-Y-191)					
Pt. S.E.	14	62	10	4	154.10
(C. de T. 15-Z-96)					
N.E.	36	62	10	4	160.19

Chaque morceau de terre mis en vente sera sujet à l'approbation du ministère des Affaires municipales sujet aussi à un prix de réserve de même qu'aux restrictions et conditions contenues dans les Certificats de Titre.

Réserve est faite des mines et minéraux.

Les termes et conditions de vente seront annoncés à la vente ou peuvent être obtenus du soussigné.

Le rachat de ces terres peut s'obtenir sur paiement de tous les arrérages de taxes plus les frais en tout temps avant la vente.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 3e jour du mois d'août 1967.

A. W. Morrison, sous-ministre.

PRIERES

Des prières seront offertes pour le repos des âmes dont les restes mortels reposent dans les cimetières suivants:

Saint-Antoine 106 rue et 53 avenue
Saint-Joachim 107 avenue et 117 rue
Sainte-Croix Route de Saint-Albert

Aussi pour les âmes de tous les fidèles trépassés

Dimanche le 8 octobre, à 2h. p.m.
Cimetière Sainte-Croix

Au nord de la ville, sur la route de Saint-Albert

CIMETIERES CATHOLIQUES D'EDMONTON
11237 ave Jasper, tél. 482-3122

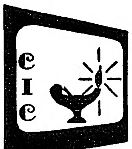
Serait-ce possible d'avoir un BINGO bilingue à Edmonton?

Les paroissiens de St-Joachim tentent l'aventure, et invitent les Canadiens français de la ville et des environs,

TOUS LES DEUX DIMANCHES à 8h. p.m., AU CENTRE ST-JOACHIM,
9906 - 110e rue

Le prochain Bingo:
DIMANCHE LE 8 OCTOBRE

Montant de la cagnotte:
$110.00



Cinéma et culture

Films à l'écran

ELDORADO
adultes et adolescents

Américain 1967; 128 min. Technicolor. Western réalisé par Howard Hawks avec John Wayne, Robert Mitchum et James Caan, d'après le roman "The stars and their courses."

Thorton arrive dans la ville d'Eldorado. appelé par le rancher Jason, qui fait régner la terreur dans la région. En arrivant, il découvre que son grand ami Harrah y est Shérif. Il ne veut pas le combatre et se range de son côté et l'aide d'abord à combattre sa passion pour l'alcool et après à attaquer Jason. Malgré la grande différence des effectifs ils parviennent à mettre Jason à sa place.

Ce film est plein d'action, et ressemble en cela à Rio Bravo. Le thème principal c'est l'amitié; une amitié chaleureuse de deux copains, autour de laquelle surviennent des moments comiques. Le tout se déroule dans un climat amical et détendu.

Le sens de l'amitié est placé à l'honneur. Malgré ça, ce film contient des violences assez graves.

• • •

The IPCRESS FILE
adultes

Britannique 1964 — 108 min. Techniscope, Technicolor, Drame d'espionnage réalisé par Sidney Furie avec Michael Caine, Nigel Green et Sue Lloyd.

Un savant anglais, Radcliffe, est enlevé au nez des services secrets britanniques et il est victime d'un lavage de cerveau, donc il ne se rappelle de rien. Un officier de la police britannique nommé Palmer essaie d'aider Radcliffe. mais il subit le même sort. Il réussit toutefois à s'échapper et découvre un agent, traitre au sein du service secret lui-même.

C'est un film original. Une histoire d'espionnage agrémentée d'une légère satire. L'intrigue est bien conduite; le jeu des caméras est original.

Le climat de tension et de violence fait réserver ce film aux adultes.

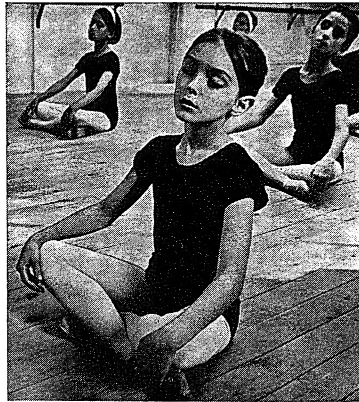
CHUKA
adultes

Américain 1967; 105 min. Pathécolor. Western réalisé par Gordon Douglas, avec Rod Taylor, John Mills et Lucianna Paoluzzi, d'après le roman de Richard Jessup.

Une diligence avec deux Mexicaines à bord arrive dans un fort perdu de l'Ouest américain. Cette diligence est escortée par un nommé Chuka, tueur à gages. Le commandant du fort, Stuart Valois, est un homme indécis et les Indiens menacés par la famine s'apprêtent à faire assaut. Chuka tente de persuader le colonel de fuir tant que c'est possible. Les Indiens attaquent et le fort est réduit en cendres.

Un film vigoureux, un scénario bien construit, où les relations entre personnes ont une place de choix. La photo, la couleur sont au point.

Ce film présente des conséquences tragiques d'une fausse conception de l'honneur militaire. Il contient des violences poussées.



Le ballet n'est pas que l'art de danser et de pivoter gracieusement, il requiert aussi beaucoup de concentration de la part des ballerines. Et c'est justement ce qu'apprend Christie Edgett, jeune élève d'une classe de ballet torontoise.

"Barefoot in the Park" au Citadel

Edmonton — Trois acteurs qui ont récemment joué sur Broadway tiendront les rôles principaux de "Barefoot in the Park", la première pièce présentée cette saison par le théâtre Citadel d'Edmonton.

La comédie de Neil Simon est centrée sur les aventures et ajustements hilarants d'un couple de nouveaux mariés qui tentent de faire leur nid dans un logis bruyant que la jeune épouse a loué avec un peu trop d'empressement. Cet empressement est d'autant plus évident que le nid se trouve plus à portée des aigles que des humains . . au cinquième étage d'une maison qui ne possède que des escaliers!

Tous ceux qui viennent visiter le logis y arrivent . . . à bout de souffle après avoir grimpé les cinq escaliers! Les complications qui résultent des prises de bec entre la mère de la mariée et un voisin hongrois qui, lui, demeure au grenier sont très comiques et, selon ce qu'en a écrit un critique américain, déchaînent des "ouragans de rire."

La pièce sera jouée du 11 octobre au 4 novembre. Orn Weiner, vedette de Broadway, y tient le rôle de Victor Vélasco, une sorte de don Juan de plusieurs printemps; les nouveaux mariés sont Holly Turner et Ron Emmons, la mère de la mariée Ruth Gregory. C'est d'ailleurs cette dernière qui avait créé, pour la première fois, le rôle sur Broadway. La distribution comprend en outre deux acteurs locaux: Wes Stephau et Orest Kinasewich.

Mlle Turner n'est pas une inconnue; elle a joué aux côtés de Henry Fonda dans le film "Generations"; quant à M. Emmons, il fut la vedette de plusieurs pièces aux Etats-Unis.

La mise en scène sera assurée par Robert Glenn, les décors seront signés Phillip Silver et la direction technique est assumée par Fred Krestoff.

"Barefoot in the Park" quitta Broadway le 25 juin dernier, après trois ans et huit mois au même endroit, un total de 1,532 représentations.

La pièce sera jouée au Citadel du mardi au dimanche, avec matinée le 14 octobre à 2h.30 p.m. Toutes les autres représentations seront données à 8h.30 p.m., sauf les dimanches alors que l'heure du lever de rideau sera avancée à 7h.30 p.m.



Un as — Alors qu'il s'alignait avec les Eskimos d'Edmonton, Tommy Joe Coffee était un as, donnant toujours le meilleur de lui-même au jeu. Il n'a pas changé depuis qu'il porte les couleurs des Tiger Cats de Hamilton avec qui il connaît l'une de ses meilleures saisons. Son gérant a d'ailleurs dit de Coffee qu'il était "l'une des principales raison des succès du Hamilton cette année."

LA MEME CHOSE

Un monsieur se présente chez un député pour solliciter l'emploi de secrétaire intime, qui est vacant.

—Vous avez déjà, demande le député, rempli des fonctions analogues?

—A peu près . . . J'étais dans un bureau d'autobus, chargé des correspondances.

Le chapelet à CHFA

OCTOBRE

5—Paroisse cathédrale de St-Paul
6—Paroisse St-Joachim, Edmonton
7—Paroissiens, paroisse St-Vital, Beaumont
9—Famille de M. Ernest Despins, Falher
10—Paroisse St-Louis, Bonnyville
11—Radio-Edmonton Ltée
12—Conseil La Vérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton
13—Paroisse St-Emile, Legal
14—Famille de M. et Mme Eugène Trottier, Edmonton
16—Famille de M. Raoul Lauzon Falher
17—Paroisse St-Albert
18—Familles L. P. Moquin et Mme Madonna Maisonneuve, Donnelly
19—Famille de M. et Mme René Préfontaine, Edmonton
20—Dames de Ste-Anne, paroisse St-Emile, Legal
21—Famille de M. J. Arthur Routhier, St-Paul
23—Famille de Mme Yvonne Lauzé, Falher
24—Famille de M. Arthur Robert, Foyer Youville, St-Albert
25—Paroissiens, paroisse du Sacré-Coeur de Donnelly
26—Paroisse de Guy
27—Paroisse cathédrale, St-Paul
28—Paroisse St-Louis, Bonnyville
30—Famille de M. Gilbert Lauzé, Falher
31—Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert

Sécurité Familiale — Bonne Fête

vendredi, 6 octobre
M. Raymond L. Tremblay, Fort McMurray

samedi, 7 octobre
M. René Dubeau. St-Edouard
M. Urban Gauthier, Fort McMurray
M. Denis A. Hébert, St-Vincent

dimanche, 8 octobre
M. Gérard Gaudreault, Falher
Soeur Marie-Thérèse Larivée, s.g.c., Spirit River
M. Louis R. L'Heureux, Beaumont
Mlle Aurore Mageau, Edmonton
M. William J. Veness, St-Albert

lundi, 9 octobre
M. Lucien Bédard, Edmonton
Mlle Céline Belzile, Edmonton
M. Daniel Boisvert, St-Albert
M. Evangéliste Couture, Edmonton
M. Lyle W. Dierkhising, Bonnyville
Docteur Arthur Richard Laventure, Spirit River
Soeur Ruth Wirachowski, s.c.e., Vegreville

mardi, 10 octobre
M. Léo J. Amyotte, Thérien
Mme Germaine Cartier, Edmonton
M. Jean St-Arnaud, Trois-Rivières, P.Q.

mercredi, 11 octobre
M. Valère Grenier, St-Isidore
M. Albert Ouellette, Grand Centre
Mme Fleur-Ange B. Primeau, Edmonton

Le "Barbier de Séville" à Edmonton en novembre

L'Association d'Opéra d'Edmonton vient tout juste d'annoncer qu'elle présentera en novembre prochain à tous les fervents d'opéra d'Edmonton le "Barbier de Séville" de Rossini, avec une distribution comprenant des artistes du Metropolitan Opera Company de New York et de Covent Garden de Londres. Ces derniers se joindront aux chanteurs locaux. Cet opéra comique sera présenté deux fois, dans sa version anglaise, les 24 et 25 novembre, à l'Auditorium du Jubilé.

Il y aura également une représentation spéciale pour les étudiants le 22.

Le président de l'A.O.E., M. K. A. Robertson, a déclaré en annonçant la nouvelle que Mlle Helen Vanni du Metropolitan jouerait le rôle de Rosine, et que M. Napoléon Bisson, présentement sous contrat à Covent Garden, jouerait Bartholo. Le rôle-titre sera interprété par Alexander Gray de Toronto, ceux du comte et de don Basile par Percy Price et Maurice Brown. Ces trois derniers sont tous membres de la Compagnie d'Opéra du Canada. Les interprètes d'Edmonton qui se joindront à eux sont Merla Aikman et Robert Norris.

La mise en scène sera assurée par M. Irving Guttman; les décors seront signés par Phillip Silver qui avait eu beaucoup de succès avec ceux qu'il avait conçus pour "Faust" en janvier dernier.

L'Orchestre Symphonique d'Edmonton sera sous la conduite de Brian Priestman et les choeurs seront à nouveau dirigés par Mlle Sandra Munn de l'Université de l'Alberta. Ce sera le deuxième spectacle préparé cette année par l'A.O.E.

On a d'autre part révélé que le 1er spectacle de la saison en 1968 serait "La Traviata" de Verdi, présenté en avril. La mise en scène en sera de nouveau faite par M. Guttman qui a déjà réservé les services d'interprètes de tout premier ordre. Les principaux rôles seront tenus par Heather Thomson, qui a remporté beaucoup de succès dans son interprétation de Marguerite dans Faust, tant ici qu'à l'Expo, Frank Poretta, que l'on a déjà vu et entendu dans La Bohème, et Enzo Sordello de la Scala de Milan qui, lui aussi, est déjà venu à Edmonton lors de la présentation de La Tosca. L'orchestre, à cette occasion, sera dirigé par John Crosby de Santa Fé et les choeurs seront à nouveau confiés à Sandra Munn.

ECHO DES REVUES

A.C.F.A.-Périodiques vous offre...

Sous ce titre, nous vous offrons un bref résumé de quelques revues ou autres périodiques de langue française qu'il vous est possible de vous procurer ou d'offrir en cadeau à vos amis en prenant contact avec le bureau d'A.C.F.A.-Périodiques, 10008 - 109e rue à Edmonton, au tél.: 422-2736.

L'Ours brun

par G. Jeagly

Les ours prisonniers des zoo et ceux, dressés, que l'on voit dans les cirques et à la télévision, sont familiers aux enfants. Mais les ours à l'état sauvage, leurs moeurs, leurs caractéristiques, leur nourriture, tout cela ils pourront le découvrir grâce à cette édition aux textes simples et précis illustrés de très bonnes photographies et d'amusants dessins d'enfants.

Un conte, "Histoire d'un petit nuage", ouvre la brochure, les rubriques habituelles de la partie magazine "Musée historique", "Tribune des Inventions et des découvertes," ainsi que de jolis textes d'enfants, complètent cette édition originale particulièrement bien adaptée aux intérêts des jeunes enfants.

BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL est une édition de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne — Pédagogie FREINET.

Chaque numéro de cette revue mensuelle est consacré à un thème particulier toujours passionnant pour les enfants.

• • •

"Esprit"

Structuralismes: idéologie et méthode.

C'est à cette récente philosophie qu'est consacré le dernier numéro de la revue ESPRIT. Un rapport de Paul Ricoeur prend de front la base linguistique du structuralisme tandis qu'Yves Bertherat présente une réflexion sur la création littéraire à partir du livre de Foucault LES MOTS ET LES CHOSES.

Par un artcile intitulé "Le système et la personne" le directeur de la revue Jean Marie Domenach invite les lecteurs à chercher dans ces thèses nouvelles une épuration des pensées faciles et une plus rigoureuse approche de l'énigme humaine.

• • •

Vente et publicité

Depuis quinze ans, la revue "Vente et Publicité" rapporte au fur et à mesure les théories nouvelles, venues d'Amérique souvent, nées en France parfois, de ce domaine vivant de la publicité.

"Vente et Publicité" surveille les premières applications de ces théories, expose les actes accomplis par les annonceurs, les agents, les supports, individuellement au cours de leurs campagnes ou groupés au sein d'organismes de contrôle et de recherche, pour améliorer sans cesse leurs méthodes et pour rendre leurs actions plus efficaces.

"La publicité sous toutes ses formes au service de la vente", un sous-titre respecté de cette revue française mensuelle qui révèle une véritable passion pour ce métier qui est d'informer et de convaincre les masses inconnues.

POURQUOI PAS?...

AMITIES PARTICULIERES

Le dernier livre de Gabrielle Roy, "La Route d'Altamont," évoque les souvenirs d'enfance de notre grande romancière. Ce qui nous y frappe avant tout, c'est l'harmonie et l'entente qui existent entre la jeune enfant et les vieillards qui peuplent son monde: sa grand-mère, le voisin avec qui elle fait la découverte du Grand Lac Winnipeg, et enfin sa propre mère, qui veut retrouver l'image de son Québec natal.

Dans "Le Vieil Homme et la Mer." Hemingway nous avait campé l'amitié profonde qui unissait Santiago et le jeune Manolin. Et un récent film français nous propose, dans le cadre de la dernière guerre, une fraternité aussi émouvante entre "Le Vieil Homme et l'Enfant."

On dirait que ces deux âges, qui devraient s'opposer, sont faits pour se comprendre. Serait-ce parce qu'ils sont tous deux plus près de la vérité, et moins portés à l'hypocrisie? Serait-ce aussi la raison pour laquelle l'âge moyen, ou ce que nous appelons les adultes, semble plus ou moins reléguer les vieillards à l'anonymat de la sécurité sociale et de l'hospice "conditionné"?

Alors que toute l'attention se porte vers l'enfance et la jeunesse, qu'on veut réduire en nombre et faire grandir en qualité, l'on oublie que les personnes âgées sont encore des personnes, bien qu'âgée . . . Comme elles sont devenues moins utiles, on les trouve moins aimables. Sans compter qu'elles radotent un peu, et manquent parfois de propreté. Et si, par bonheur — ou plutôt par malheur! — elles possèdent quelque bien, elles risquent de ne voir autour d'elles que des attentions intéressées, qui s'accentuent plus ou moins selon la teneur de leur bulletin de santé: de pauvres héritiers qui aspirent à la richesse!

C'est alors que le mot de Van der Meersch devient tellement vrai: "Il n'y a plus guère que les enfants pour regretter la mort des vieux."

ANDRE

• • •

"LORSQUE L'ENFANT PARAIT"...

Ceux qui, à l'Expo, ont vu le film du Pavillon américain intitulé: "Jeux d'Enfants" en ont gardé un souvenir de fraîcheur et de limpidité.

Les enfants ont toujours aimé le jeu, et seuls les solitaires et les mal aimés — ou ceux qui se croient tels, ce qui revient au même! — refusent les amusements de groupe, bien entre eux, et selon des lois qui leur sont propres.

Et lorsque les grandes personnes se mêlent à leurs amusements, sont-elles vraiment sûres qu'elles leur font tellement plaisir? Ou ne risquent-elles pas d'être les objets, ou les victimes, de ces jeux moins qu'innocents?

Si La Fontaine se montrait injuste en affirmant que "cet âge est sans pitié", il n'en dévoilait pas moins une parcelle de vérité. Et les tenants de la pédagogie nouvelle ont peut-être abusé de nos jeunes mères, qu'ils obligent à partager les jeux de leurs enfants, du lever au coucher. Il en résulte trop souvent chez celles-ci un asservissement presque total, qui les rend prisonnières des caprices de leur progéniture, au point que l'on se demande souvent si elles jouent vraiment avec leurs bébés, ou si ce n'est pas ces derniers qui se jouent d'elles . . . .

Il suffit d'une visite à un couple de jeunes parents pour constater combien leurs enfants les rendent esclaves, jaloux qu'ils sont de ne pas les posséder pour eux seuls: aucune conversation sérieuse ne peut s'ébaucher sans que les cris ou les pleurs ne viennent reporter l'attention sur les tyrans précoces.

A-t-on vraiment bien fait d'abandonner presque complètement ce qu'on appelle "la méthode forte", ou "les arguments frappants"?

Une autorité discrète, mais généreuse autant qu'aimante, pourrait empêcher la femme d'aujourd'hui de passer de l'esclavage de l'homme à celui de l'enfant . . .

ANDRE

Comme un . . . ministre

Quand Doumergue était président de la république française, il discutait un jour avec le gros Herriot sur la question de savoir qui était le roi des animaux.

M. Doumergue prétendait que c'était le lion à cause de sa prestance et de sa force.

— Je ne suis pas de votre avis, lui répondit le président du Conseil. Pour moi, le roi des animaux, c'est le canard.

— Le canard?

— Mais oui. Songez à tout ce qu'il peut faire. Il marche un peu, il court un peu, il vole un peu, il nage un peu, il chante un peu.

Un journaliste présent à l'entretien murmura:

— Le canard sait un peu de tout et ne sait rien à fond, comme un ministre.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 8h.00 — 9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30

PAGE FEMININE

L'acrylique inspire une artiste montréalaise

Une artiste de chez nous, Madeleine Dussault, crée dans une matière on ne peut plus moderne le plastique. Depuis deux ans, elle utilise en effet l'acrylique "Perspex" qu'elle transforme en pièces murales, en mobiles, en cloisons démontables. Elle l'utilise spontanément, sans détour parce que, dit-elle, le plastique est une des matières les plus merveilleusement adaptables qui soient données à l'artiste des temps modernes.

"Je faisais de la peinture commerciale depuis plus de quinze ans et j'utilisais des matières conventionnelles. Et puis, il y a deux ans, j'eus l'idée de peindre du verre pour en fabriquer un écran pour ma maison. Monté sur fer forgé, c'était fort joli, mais des architectes eurent tôt fait de me signaler les inconvénients de mon oeuvre: matière fragile, écaillement de la peinture avec le temps.

"J'essayai donc la feuille acrylique "Perspex" et ce fut toute une révélation. Ce plastique est très employé par les fabricants d'enseignes parce qu'on peut le peindre, le graver, le mouler à la chaleur, l'imprimer au moyen de la sérigraphie.

"J'y allai donc de quelques expériences. J'obtins, à l'aide de peinture acrylique, d'acide et de température variées, un effet de relief cristallin semblable au verre dépoli. Dans la lumière, les panneaux "givrés" miroitent comme des vitraux de cathédrale.

"Evidemment, je vis dans cette découverte de grandes possibilités au domaine de la décoration. Le matériel léger, insensible aux intempéries, peut servir en architecture comme dans les étalages commerciaux. J'en fais des fenêtres, des cloisons, des faux-murs pour les édifices publics comme pour les maisons d'habitation.

"C'est aussi grâce à mes travaux dans ce domaine que j'ai eu l'occasion de participer à l'Expo 67. En effet, le Centre international Radio-Canada m'a commandé pour le Centre international de la Radiotélévision des panneaux d'acrylique destinés à une plate-forme d'étalage extérieure. C'était là le couronnement de mes efforts. J'ai peint 900 pieds carrés de "Perspex" en diverses combinaisons de couleurs vives, selon ma technique de "givrage". Je suis fière de mon travail dont l'effet sous les lumières est véritablement frappant.

"Si vous voulez voir ce qu'une artiste de chez nous peut faire à l'aide de matières plastiques modernes, vous n'avez qu'à vous arrêter au centre de radiodiffusion quand vous irez à l'Expo. C'est à deux pas de la Place d'accueil. . ."



Ce bel écran de plastique acrylique "Perspex" est l'oeuvre de Madeleine Dussault, de Montréal. Au moyen d'une technique de peinture spéciale, l'artiste obtient un effet luminescent d'une grande beauté. La matière plastique légère et incassable devient alors un matériau de choix pour la fabrication de cloisons et fenêtres décoratives, panneaux muraux, étalages commerciaux.

Votre enfant saigne du nez?

Il existe de nombreux et simples remèdes pour arrêter les saignements de nez. L'enfant qui saigne du nez, s'il s'assied pendant quelques minutes et se tient calme, verra très souvent son hémorragie s'arrêter. Il doit cependant éviter d'avaler trop de sang et, pour cette raison, il s'assiéra la tête penchée en avant ou, s'il est couché, il se tournera de manière à diriger le nez légèrement vers le sol. Empêchez-le de se moucher ou de s'écraser le nez avec un mouchoir. Il peut fort bien tenir celui-ci contre la narine, de manière à recueillir le sang, mais il doit éviter toute manoeuvre intempestive qui ne ferait que prolonger l'hémorragie.

Les objets froids appliqués à n'importe quel endroit de la tête contractent les vaisseaux sanguins et facilient l'arrêt de l'hémorragie. Placez donc une compresse froide, un morceau de glace ou un linge quelconque trempé dans de l'eau bien froide sur la nuque, le front ou la lèvre supérieure.

Si l'hémorragie persiste pendant 10 minutes, en dépit de vos efforts, faites appel au médecin. Si vous avez un flacon de gouttes nasales contenant un produit susceptible de contracter les muqueuses, imbibez-en un petit tampon d'ouate et introduisez-le dans la partie antérieure de la narine, endroit d'où les saignements de nez proviennent souvent. Vous arriverez parfois à arrêter une hémorragie importante en pinçant légèrement le haut des narines pendant 10 minutes. Relâchez-les lentement et délicatement.

Les saignements de nez sont provoqués le plus souvent soit par des coups sur le nez, soit par les rhumes ou d'autres infections. Si l'enfant a, sans raisons apparentes, de fréquentes hémorragies nasales, il doit être examiné par un médecin qui s'assurera que la cause de ses saignements n'est pas l'une ou l'autre maladie générale. Si le médecin ne découvre rien de spécial de ce côté, il estimera peut-être nécessaire de cautériser le vaisseau sanguin qui se rompt aussi souvent. Ce dernier ne poura être décelé qu'immédiatement après une hémorragie.

Votre mari est-il coléreux ?

Le mobilier de votre vivoir porte-t-il des marques de coups de pied qui ont été donnés? Reprochez-vous à votre mari son mauvais caractère? Si la réponse à ces deux questions est affirmative, ne vous en faites pas. Du moins, c'est l'opinion de l'Association Médicale Américaine.

Selon cet organisme, une personne qui ne donne pas, de temps à autre, des signes de colère a des problèmes mentaux. Intrigué par cet énoncé, le magazine Canadian Business a récemment effectué une enquête sur le sujet et ses conclusions sont des plus intéressantes.

Deux fois plus qu'une femme

Par exemple, le rapport d'études menées dans deux universités américaines démontre qu'un homme normal se met en colère six fois par semaine, c'est-à-dire deux fois plus souvent qu'une femme.

Bien plus, le genre de travail effectué influence grandement le comportement

Un psychologue déclare que les ingénieurs, docteurs, comptables, et autres professionnels sont les plus lents à montrer des signes de colère. Viennent ensuite les cultivateurs. Les hommes d'affaires et travailleurs spécialisés sont assez coléreux tandis que les employés de bureau le sont le plus.

Les médecins et psychiatres sont d'accord sur le fait qu'un homme doit parfois donner des signes de colère pour se libérer de la tension accumulée au cours du travail.

Un exercice physique

Crier à la tête des autres est une façon, mais pas nécessairement la meilleure. Certains sugèrent de prendre une bonne marche, de jouer un match de tennis ou de pratiquer la karaté.

Cela ne donnera peut-être pas plus raison mais protégera des dommages physiques et mentaux causés par une accumulation d'une tension trop forte.

La prochaine fois que vous aurez le goût de donner un coup de pied au mur, faites-le, conclut le magazine Canadian Business, mais attention de ne pas vous briser un orteil.

Place à la volaille

Quel air de fête lorsqu'un poulet dodu, bien rôti, farci de bonnes choses, prend la place d'honneur sur la table! Servi en casserole, il connaît l'art de plaire à tous les palais délicats.

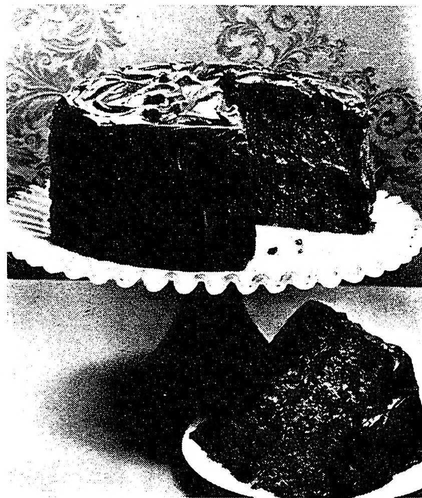
On distingue entre autres, trois classes: les poulets à griller et à frire — jeunes oiseaux de 8 à 10 semaines, pesant jusqu'à 4 livres — les poulets à rôtir — âgés de 10 semaines à 7 mois, pesant plus de 4 livres — les poules, âgées de plus de 7 mois, pesant 3 livres et plus.

Pourquoi ne pas essayer une nouvelle façon de rehausser la saveur de la volaille? Que diriez-vous, Madame, d'un gratin de poulet et de nouilles pour dimanche? C'est un mets délectable, une merveille culinaire!

GRATIN DE POULET ET DE NOUILLES

- 4 tasses de lait
- 2 tasses de bouillon de poule
- ½ livre de champignons tranchés
- ½ tasse de piment vert, en dés
- ¾ tasse de gras de poule fondu
- ¾ tasse de farine
- 2 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre blanc
- ⅛ c. à thé de cayenne
- ½ tasse de pimiento, en dés
- ½ livre de nouilles larges
- 1 poule cuite (4½ à 5 livres), en morceaux
- ½ tasse de chapelure beurrée
- 1 tasse d'amandes hachées

Chauffer lait et bouillon au bain-marie. Sauter champignons et piment vert dans le gras, environ 10 minutes. Retirer du feu et incorporer farine, sel, poivre et cayenne. Mouiller graduellement du liquide chaud et cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le pimiento. Faire cuire les nouilles jusqu'à ce qu'elles soient presque tendres. Placer dans un plat beurré nouilles, poule, sauce, poule, nouilles et sauce. Mêler chapelure et amandes et en parsemer le dessus. Cuire à 350°F, 1 heure. 10 à 12 portions.



CONSEILS SUR LES GATEAUX

Employer toujours des tasses ou cuillers à mesurer standard et mesurer avec exactitude (les mesures doivent être rases).

Les oeufs se battent plus rapidement et donnent un plus grand volume s'ils sont à la température de la pièce.

Pour faire du lait sur, employer 1 c. à table de vinaigre et ajouter suffisamment de lait frais pour obtenir 1 tasse — laisser reposer à la température de la pièce pendant quelques minutes.

Avant d'employer des moules à gâteau neufs, bien les graisser et les mettre au four à chaleur modérée pendant une heure. Laisser les moules bien refroidir avant de les laver.

Pour mesurer facilement la mélasse, le sirop de maïs ou le miel, bien graisser les tasses ou cuillers à mesurer.

Si les moules pour la cuisson des gâteaux sont faits de "verres", la température du four doit être baissée de 25 degrés.

Les gâteaux avec ou sans glaçage peuvent être congelés. Les glaçages à base de beurre ou de genre "fudge" se congèlent le mieux. Les garnitures ou glaçages légers ne supportent pas bien la congélation.

Un gâteau glacé peut être mis au congélateur pendant quelques jours sans être enveloppé. Pour le garder au congélateur plus longtemps l'envelopper avec du papier à congélation. Enlever ce papier avant de décongeler le gâteau.

Les gâteaux à étages donnent un meilleur volume si les parois des moules à gâteau ne sont pas graissées.

Ne pas graisser les moules de gâteau des anges. La pâte doit adhérer aux parois du moule afin d'atteindre un bon volume.

Préchauffer le four de 10 à 15 minutes avant la cuisson afin d'avoir une chaleur bien uniforme pour cuire le gâteau.

Les recettes que nous vous présentons aujourd'hui sauront plaire à tous car elles sont vraiment superbes. Toutes utilisent le "lait de beurre" lequel leur confère un goût raffiné et une texture légère.

Nous vous conseillons d'essayer les deux recettes de glaçage; particulièrement celle confectionnée avec du pouding instantané et du Dream Whip — ceci donne un glaçage très mousseux, très facile à étendre et un délice sur n'importe quel gâteau.

GLACAGE MERVEILLE AU CHOCOLAT

- 4 carrés de chocolat non sucré
- ½ tasse de beurre
- 4½ tasses de sucre à glacer tamiser
- 1/3 tasse de lait
- 2 blancs d'oeufs
- 1 c. à thé de vanille

Faire fondre le chocolat et le beurre ensemble sur feu lent. Retirer du feu. Ajouter le sucre, le lait, les blancs d'oeufs et la vanille; mélanger bien. Mettre dans un bol d'eau glacée et battre avec batteur rotatif jusqu'à ce que de consistance désirée. Donne environ 3¼ tasses de glaçage, quantité suffisante pour glacer des gâteaux étagés de 9 pouces.

GATEAU AU LAIT DE BEURRE

- 2½ tasses de farine à gâteau tamisée
- 1½ c. à thé de poudre à pâte à double action
- ½ c. à thé de soda à pâte
- 1 c. à thé de sel
- 1-2/3 tasse de sucre
- ¾ tasse de beurre ou margarine à la température de la pièce*
- ¾ tasse de lait de beurre ou de lait sur*
- 1 c. à thé de vanille
- 3 oeufs
- Glaçage Mousseux Chocolaté

* Ou bien employer du shortening et augmenter la quantité de lait à 1 tasse.

Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte, le soda, le sel, et le sucre. Crémer le beurre. Ajouter le mélange de farine, le lait de beurre et la vanille. Mélanger pour humecter la farine; puis, battre 2 minutes à vitesse moyenne d'un malaxeur électrique ou 300 coups à la main. Racler le bol de temps à autre. Ajouter les oeufs et battre 1 minute de plus au malaxeur ou 150 coups à la main.

Verser la pâte dans deux moules carrés de 9 pouces tapissés de papier ciré. Cuire au four à 350°F, de 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce qu'une broche enfoncée au centre en ressorte sèche. Refroidir 10 minutes. Retirer des moules. Enlever le papier et bien refroidir sur des grils. Puis étendre le glaçage entre les étages et tout autour du gâteau.

Remarque:

Ce gâteau peut être cuit dans deux moules ronds de 9 pouces de 30 à 35 minutes ou dans un moule de 13x9 pouces de 35 à 40 minutes, ou un moule de 15x10 pouces pendant 30 minutes.

GATEAU AU CHOCOLAT

- 3 carrés de chocolat non sucré
- 2 tasses de farine à gâteau tamisée
- ¾ c. à thé de soda à pâte
- 1 c. à thé de sel
- ½ tasse de beurre ou margarine*
- 1-2/3 tasse de sucre
- 3 oeufs
- 1 tasse de lait de beurre*
- 1 c. à thé de vanille
- Glaçage Merveille au Chocolat

* Ou employer du shortening et augmenter la quantité de lait de beurre à 1¼ tasse.

Faire fondre le chocolat sur feu très lent; mettre de côté. Tamiser ensemble la farine, le soda et le sel.

Crémer le beurre, ajouter graduellement le sucre et crémer jusqu'à ce que léger et mousseux. Ajouter les oeufs, un par un, en battant bien après l'addition de chacun. Incorporer le chocolat fondu. Puis ajouter le mélange de farine alternativement avec le lait en battant bien après chaque addition. Incorporer la vanille.

Verser la pâte dans deux moules de 9 pouces tapissés de papier. Cuire au four à 375°F, pendant 30 minutes ou jusqu'à ce qu'une broche enfoncée au centre en ressorte sèche. Refroidir 10 minutes. Retirer des moules et refroidir sur des grils. Puis étendre le glaçage entre les étages et tout autour du gâteau.

GATEAU AU CHOCOLAT ET BUTTERSCOTCH

- ½ paquet (4 oz.) de chocolat sucré
- 2-1/3 tasses de farine à gâteau tamisée
- ½ c. à thé de sel
- 1 c. à thé de soda à pâte
- ½ c. à thé de poudre à pâte à double action
- ½ tasse de beurre
- 1 tasse de cassonnade foncée bien tassée
- ½ tasse de sucre
- 2 oeufs
- 1 c. à thé de vanille
- 1 tasse de lait de beurre

Faire fondre le chocolat sur eau chaude; refroidir. Tamiser ensemble la farine, le sel, le soda et la poudre à pâte. Crémer le beurre et les sucres jusqu'à ce que léger et mousseux. Ajouter les oeufs, un par un, en battant bien après l'addition de chacun. Ajouter la vanille et le chocolat fondu; bien mélanger. Ajouter le mélange de farine alternativement avec le lait, en commençant et finissant avec la farine et en battant bien après chaque addition.

Verser la pâte dans deux moules de 9 pouces ou trois moules de 8 pouces tapissés de papier ciré. Cuire au four à 350°F. de 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce que le gâteau ne garde pas l'empreinte du doigt lorsque vous pressez légèrement au centre. Refroidir 10 minutes. Retirer des moules et refroidir sur les grils. Glacer à votre choix.

Les 10 commandements de la chaussure pour enfants

On n'achète pas une paire de chaussures pour un enfant avec la même facilité qu'on lui choisit un pullover. Car une chaussure doit aller parfaitement. La moindre erreur de taille peut engendrer des déformationts graves.

Un spécialiste compétent a fixé, pour toutes les mamans, les dix principes fondamentaux qui doivent présider au choix d'une chaussure d'enfant.

1) Ne chausser bébé que lorsqu'il commence à marcher hors de son parc. Observer alors sa démarche. Si ses orteils pointent vers l'extérieur, selon un angle de 45 degrés, consultez un podologue. Des supports intérieurs sont peut-être nécessaires.

2) Pour éviter que les petits se débarrassent de leurs souliers (tous les enfants sont rebelles aux chaussures), leur faire porter des chaussures montantes. Mais, dès qu'ils seront habitués, changer les bottillons contre des chaussures basses, plus légères et plus aérées.

3) Ne jamais croire qu'une chaussure montante suffit à consolider un pied faible. La moindre faiblesse est du ressort du podologue.

4) Les pieds des enfants grandissent vite, changez les chaussures dès que les doublures sont défraichies et dès que l'espace compris entre le bout de la chaussure et le gros orteil est réduit à ¼ de pouce.

5) Règle d'or: ne jamais chausser un enfant trop court. Une chaussure confortable doit laisser, en avant du gros orteil, un espace libre de ½ pouce à ¾ de pouce.

6) Pour savoir si l'enfant est chaussé à sa taille, le faire mettre sur la pointe des pieds. Si le contrefort découvre le talon, c'est que la chaussure est trop courte.

7) Evitez les pièces métalliques sous les semelles des tout-petits. Elles risqueraient de les faire glisser.

8) Un enfant doit avoir plusieurs paires de chaussures en service et il doit en changer tous les jours.

9) Défense aux petits de marcher pieds nus à la maison. Evitez le port des pantoufles quand un enfant relève de maladie.

10) Les enfants ne doivent porter que des souliers à semelle de cuir. Le caoutchouc doit être réservée à la gymnastique. Epaisseur idéale de la semelle: un peu plus qu'un quart de pouce. Hauteur du talon: de ½ pouce à 1 pouce.

Ces messieurs accordent de plus en plus de soins à leur tenue

TORONTO — Les hommes commencent à se faire teindre les cheuveux, même s'ils montrent plus de retenue que les femmes dans ce domaine.

En effet, ces dernières sont prêtes à changer la couleur de leurs cheveux sous le moindre prétexte. Ainsi, certaines d'entre elles croient à la légende qui veut que les blondes aient plus de succès que les brunes.

Les hommes, eux, ne sont pas aussi détachés en ce qui concerne ce changement de couleur. La plupart ne se sont pas intéressés à ce qu'une chevelure blonde pourrait ajouter à leur personnalité.

En Californie, cependant, la couleur appelée "blond d'été" commence à devenir si populaire auprès des "surfers" qu'ils désirent la conserver toute l'année.

Cependant, la plupart des hommes désirent uniquement cacher ou camoufler leurs cheveux gris, lesquels sont considérés comme étant révélateurs de l'âge mûr. Car on sait que, de nos jours, il n'est pas bien vu de vieillir, dans le domaine des affaires.

Les chances d'avancement ne vont plus automatiquement aux employés les plus âgés. Au contraire, c'est plutôt le jeune homme agressif qui voit la chance lui sourire. Et les directeurs de compagnie, qui ont eux-mêmes des cheveux gris ou qui sont chauves, préfèrent des hommes à l'allure jeune comme assistants. C'est pourquoi un homme ne peut plus se permettre d'avoir l'air plus vieux que son âge.

Couleur naturelle

Cependant, les hommes sont rarement intéressés à essayer des couleurs nouvelles, ce en quoi ils diffèrent des femmes qui, elles, peuvent choisir parmi des douzaines de teintes.

Un manufacturier de teintures pour cheveux déclare que six hommes sur dix, lorsqu'ils ont dépassé 35 ans, ont des cheveux gris. C'est pourquoi le commerce de la teinture peut être aussi rémunérateur s'il s'agit de clients masculins que s'il s'agit de femmes.

Depuis maintenant plusieurs années, les boutiques de coiffeurs pour hommes ont commencé à suggérer à leurs clients d'employer des teintures. Mais les hommes n'acceptent pas encore aisément d'admettre qu'ils se teignent.

Les hommes choisissent parmi des teintures manufacturées spécialement pour eux aux comptoirs d'objets de toilette pour hommes. La compagnie Clairol présente un produit appelé "Great Day", probablement pour saluer l'entrée des hommes dans le monde de la teinture.

A l'aide de cette teinture, un homme peut couvrir ses cheveux gris en passant graduellement, par des applications légères et répétées, par toute la gamme, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa couleur naturelle.

Les hommes plus âgés, à cheveux blancs, peuvent employer un rinçage léger qui donnera à leurs cheveux des reflets argentés.

On trouve également sur le marché des fixatifs pour cheveux.

En somme, toute la gamme des produits de toilette pour hommes s'est accrue rapidement et comprend des eaux de Cologne, des shampooings, des toniques capillaires, etc. Tout cela fait partie de l'intérêt croissant des hommes pour une tenue très soignée.



Prochain mariage — C'est le 9 décembre prochain que sera célébré, à la Maison Blanche, le mariage de Lynda Byrd Johnson, fille du Président des Etats-Unis, au Captitaine Charles S. Robb. Il s'agira de la septième fois dans l'histoire américaine qu'une fille de président se marie durant le terme d'office de son père.

Des articles publiés en URSS sur le Canada font rire des lecteurs

Par PETER BUCKLEY

MOSCOU — Si Cyrus Eaton relâchait son contrôle sur les magasins à rayons du Canada, tous ces gens qui se promènent dans les magasins montréalais pourraient enfin se payer certains articles en montre.

Les lecteurs soviétiques qui avaient ingurgité cet élément d'information, publié dans le quotidien moscovite Sovietskaya Russya (Russie soviétique), pouvaient, quelques jours après tomber sur une explication par la Pravda de la ruse diabolique des organisateurs de l'Expo 67, qui ont soulevé toutes les excellentes questions, mais ont fourni toutes les mauvaises réponses

De façon caractéristique, la plupart des articles consistent en une distribution balancée entre les nouvelles et leur interprétation idéologique.

Par exemple, Vassily Ozerov, correspondant à Ottawa de la Pravda, organe du parti communiste, fut en mesure d'informer ses lecteurs que "la majorité des Canadiens . . . ne peuvent que s'alarmer à propos de la politique d'agression au Vietnam, du support aux extrémistes israéliens dans le Moyen-Orient — politique dirigée par Washington."

Visite à Montréal

Izvestia, publication du gouvernement soviétique, a souligné le Centenaire du Canada par un éditorial plutôt empreint de franchise et dépourvu des critiques usuelles. L'article disait que le peuple soviétique "croit que rien ne peut nous empêcher de développer des relations amicales entre nos deux pays."

Mais un quelconque prix pour l'initiative journalistique reviendrait certes à Vassily Moskovsky, rédacteur au Sovietskaya Russya, qui a réussi le tour de force de remettre les magasins T. Eaton, entre les mains du magnat de l'acier, Cyrus Eaton, de Cleveland, dont la carrière internationale l'a fait mieux connaître en URSS que le magasin à rayons canadien.

Sans préciser où il habitait durant sa visite à Montréal, Moskovsky a écrit: "Le quartier de la classe travailleuse où nous habitons est hanté de boue et de mauvaises odeurs. Sales, fatigués, indifférents à tout, les gens s'associent sur le seuil de leur porte pendant que leurs enfants pataugent dans la boue ou bataillent et jouent dans la rue . . . Quant à la partie de la ville où habitent les citoyens de haute classe, elle est propre et confortable: c'est le paradis des riches."

Tout en concédant que "Cyrus Eaton" a créé une "organisation très flexible" au service du public, Moskovsky ajoutait:

"Ses magasins sont toujours remplis de gens. Mais surveillez attentivement: tout le monde achète-t-il? Non, des centaines d'hommes et de femmes n'achètent rien, ils se contentent d'admirer l'abondance de la marchandise étalée."

Désirs insatisfaits

"Ils voudraient bien posséder l'un de ces habits, ils aiment les chemises, et tout ce qu'on montre ici, et ils ont besoin de tout cela, mais ils n'achètent pas. Pourquoi? La raison en est simple: ils n'ont pas d'argent."

Moskovsky a rencontré une immigrante hongroise, propriétaire d'une petite boutique: ses yeux "se sont remplis de douleur et de larmes" quand il lui a dit combien prospère était devenue la Hongrie depuis qu'elle en était partie lors de la rébellion de 1956.

Yuri Zhukov, commentateur à la Pravda, expose le point de vue du parti que les visiteurs communistes devraient garder en mémoire quand ils s'exposent aux merveilles de l'Expo et aux tentations perverses de Montréal.

"Les organisateurs de l'exposition, écrit-il, savaient que les visiteurs à l'Expo exprimeraient des réflexions profondes sur le développement de la société d'aujourd'hui. Ils ont mis au point une ruse qui propagerait de telles réflexions selon une ligne moins dangereuse."

Par exemple, dit Zhukov, les auteurs du pavillon thématique "Génie créateur de l'homme" soulèvent le problème du contraste entre la richesse et la pauvreté dans le monde et y répondent en disant que la solution est l'usage par l'homme de son pouvoir et de sa richesse.

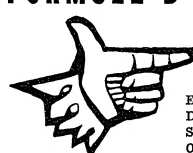
L'homme sans classe

"Attention à l'adroite balance exposée par les philosophes de l'Expo! Ils ne nient pas les flagrantes contradictions d'une société divisée en classes, mais ils inventent un certain Homme abstrait à qui revient le blâme pour tous les troubles."

De même façon, poursuit-il, ils encouragent "l'éducation et la formation industrielle" comme solution à l'ignorance. Là, Zhukov devient méprisant:

"Pourquoi combattre le néo-colonialisme? Prenez un crayon et un cahier et commencez à apprendre à lire et à écrire. C'est tout!

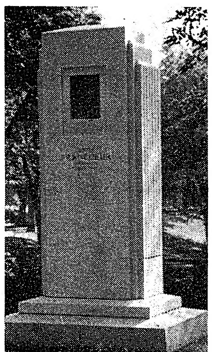
"Mais d'ici là, voyez par exemple cette jolie auberge jamaïcaine: Quel rhum ils servent là-dedans! L'auberge peut persuader les Canadiens de rêver d'une visite dans un pays aussi ensoleillé, mais ils oublieront que la bauxite jamaïcaine est transformée, grâce à l'électricité canadienne, en de l'aluminium qui procure des profits fabuleux aux monopoles américains."



Congrès des Hebdos

Le grand journaliste que fut Louis Francoeur a été l'objet d'un hommage tout particulier de la part de la corporation des Hebdos du Canada (L'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada) qu'il fonda il y a maintenant 35 ans. Les membres de cette Association ont en effet profité de leur congrès annuel, en fin septembre, pour déposer une couronne au pied du monument du disparu, au Parc Lafontaine de Montréal.

Plusieurs personnalités de la Métropole assistaient à cette cérémonie.



D'autre part, les membres ont choisi leur nouveau Conseil d'administration qui se composera des personnes suivantes:

Président d'honneur: Jean-J. Mercier (La Voix Populaire), Montréal;

Président: Jean-Paul Légaré (L'Echo du Bas St-Laurent), Rimouski;

1er vice-prés.: Yves Gagnon (Le Canada - français), St-Jean;

2e vice-prés.: Vincent Rodrigue (L'Eclaireur - Progrès) St-Georges;

Secrétaire-trésorier: Lucien Fontaine (L'Echo Abitibien, Val d'Or.

Les membres suivants ont été choisis comme administrateurs:

Adrien Bégin (La Tribune), Lévis; Marc Fortin (L'Echo du Nord), St-Jérôme; Fernand Berthiaume (L'Argenteuil), Lachute; Jean Laurin (L'Union des Cantons de l'Est), Victoriaville; Gérard Blackburn (Le Réveil), Jonquière; Bertrand Malo (Joliette-Journal), Joliette.

Un jeu facile: aménager la salle de jeux

N'avez-vous pas dans votre sous-sol un coin qui pourrait être aménagé en salle de jeux? Il suffit parfois de revêtir murs et plafond de quelque matériaux moderne vite posé pour voir tout à coup la maison agrandie d'une pièce où les enfants peuvent dépenser leur trop-plein d'énergie. La décoration, ensuite, se fait en un tournemain.

Une pièce au sous-sol doit avant tout être gaie, claire, facile d'entretien. C'est simple comme bonjour et peu coûteux avec de la peinture. Avec les produits dont on dispose aujourd'hui, plus n'est besoin de s'en tenir aux couleurs peu salissantes là où les enfants doivent prendre leurs ébats. Un blanc cassé convient très bien si on a soin de choisir l'émail semi-lustre "Ciltone" qui s'applique au pinceau ou au rouleau et qui est parfaitement lavable.

Le blanc cassé agrandit une pièce et se prête à tous les thèmes décoratifs. Selon l'âge des enfants, on s'inspirera de Ma Mère l'Oie, de Tintin ou d'Astérix et il suffira pour créer une atmosphère de coller sur les murs des images familières, protégées de gomme-laque pour assurer leur lavabilité.

Tout le reste du décor sera à l'avenant. Pourquoi ne pas peinturer un mur à angle droit avec le mur-thème en une couleur unie assez soutenue? Et si par hasard le lino pas très neuf avait besoin d'être rajeuni, que ne le faites-vous au pinceau? Il existe à cette fin une excellente peinture "Cilux" (pour porches et planchers) à choisir d'une couleur harmonisante. Claire autant que possible pour pouvoir y peindre des dessins contrastants: jeux de marelle, damiers géants, motifs géométriques.

Quant aux meubles, vous en avez peut-être qui peuvent encore servir mais qui bénéficieraient d'une bonne couche de peinture. C'est le temps de les enduire d'une couleur qui cadrera parfaitement dans le décor. Si vous avez déjà beaucoup de couleurs vives dans la pièce, rouge, bleu ou jaune aux murs ou au plancher, songez alors pour les chaises et les tables à des tons plus sombres: brun, fusain, vert bouteille. L'aspect général y gagnera.

Si vous meublez la pièce à neuf, choisissez de préférence des meubles tapissés de vinyle: ils sont pratiquement inusables et se lavent à l'eau tiède et au savon doux. Parmi l'assortiment des tissus d'ameublement de vinyle, le "Fabrilite" retient l'attention parce qu'il est criblé de pores qui le rendent spongieux et aussi confortable que n'importe quel textile.

Dans ce genre de décoration, il suffit souvent de se mettre à l'oeuvre pour que, tout à coup, une bonne idée en entraîne une autre. Laissez libre cours à votre fantaisie. Et puis, les enfants grandiront vite. . . vous aurez donc avant longtemps une nouvelle occasion d'exercer vos talents de décoratrice. N'ayez crainte! La peinture vous fournira toujours le moyen de métamorphoser une pièce en quelques heures.

Les automobilistes

Lutte contre la frustration et agressivité

Lutte contre la frustration

Cette griserie de la vitesse et de la puissance ne va pas sans comporter un danger psychologique et moral. Il abaisse en quelque sorte le sentiment de responsabilité et rend moins prompte, plus difficile la délibération qu'implique une attitude consciente.

Dans son ouvrage: "Psychologie de l'automobiliste et sécurité routière", M. R. Piret ne craint pas de comparer à ce propos, l'automobiliste au soldat. Celui-ci jouit du bénfice de l'anonymat, grâce à l'uniforme: la voiture n'est qu'un véhicule parmi tant d'autres, elle représente une première défense et elle permet de s'échapper facilement. Le soldat possède un pouvoir accru du fait de ses armes, tandis que l'automobiliste est fort de sa puissante mécanique. D'où, chez l'un comme chez l'autre, la tendance à se permettre des méfaits — petits la plupart du temps, mais parfois grands, hélas, — auxquels ils seraient peu portés dans la vie normale?

On voit ici quels dangers peuvent naître d'un désir plus ou moins conscient de compenser le sentiment d'infériorité si répandu parmi les hommes de notre temps. Il s'agit essentiellement, selon Adler, d'une volonté revendicatrice: l'individu estime que la collectivité ne lui accorde pas la place qu'il mérite. Elle l'"infériorise", c'est-à-dire qu'elle le traite injustement — à son point de vue — en inférieur. De là nait chez lui une tendance parfois consciente, mais plus souvent inconsciente, à se faire valoir, à se faire reconnaître des mérites que l'on estime avoir été niés. Evidemment le seul fait de cette opposition crée une attitude de revendication et tend souvent à s'exacerber en réclamant plus qu'il ne serait dû. Une réaction psychologique est souvent démesurée, exagérée.

Puisque l'auto confère à son conducteur une possibilté d'affirmer sa force et d'améliorer sa considération sociale, elle peut être l'occasion d'un défoulement. On cherchera une voiture particulièrement "voyante", on l'ornera de mille manières pour la distinguer des autres de la même série ou de la même marque, on y trouvera surtout l'occasion de montrer des qualités d'endurance ou d'habilité que l'on se plaint de voir niées par les autres.

Comment expliquer, par exemple, cette ruée de voitures quand le feu devient vert ou encore ce concert de klaxons quand un encombrement se produit, si ce n'est pas le besoin de compenser la frustration dont le conducteur est l'objet?

Comment comprendre cette frénésie du dépassement, la gêne ressentie quand on a manoeuvré maladroitement, si ce n'est parce que la conscience de l'infériorité engendre le ressentiment qui a son origine dans une moins-value ou dans une infériorité non admise? Or, dans le cas présent, ce sentiment de moins-value est d'autant plus cuisant qu'il atteint l'automobiliste au moment où il croyait pouvoir exalter son sentiment de puissance.

Le besoin de manifester sa puissance est en rapport direct avec le sentiment de frustration.

"Les psychologues américains", note encore M. Piret, "estiment que diverses frustrations d'origine économique ou sociale expliquent qu'on trouve plus de conducteurs dangereux dans les classes inférieures de la société."

Quand il ne trouve pas dans les autres secteurs de son activité, les satisfactions auxquelles il doit avoir droit, l'automobiliste les "compense" au volant par une volonté de puissance accrue.

"Qui oserait jurer", dit encore M. Piret, "que la cause lointaine de certains accidents n'est pas à rechercher dans une attitude agressive au volant, provoquée par une frustration quelconque, fut-elle bénigne? N'oublions pas que la race des automobilistes se laisse facilement prendre au mécanimse frustration-agression, par suite de l'exaltation du sentiment de puissance et de la régression".

L'agressivité

A force de "snober" les autres et de voir en eux des compétiteurs sinon des ennemis, l'automobiliste en arrive vite à nourrir vi-à-vis d'eux des sentiments d'agressivité. Il s'agit pour l'individu de se défendre, de se poser à côté des autres, de s'affirmer dans la "vie-avec-les-autres".

C'est dire que l'agressivité n'est pas nécessairement une attitude à réprouver. Si nous la marquons souvent d'un indice moral péjoratif, c'est que nous pensons à ses abus, et que nous voulons la combattre chez ceux qui cèdent à l'égoïsme et oublient les devoirs d'altruisme naturel comme de la charité surnaturelle. Mais, en soi, une certaine "agressivité" — prise alors au sens d'amour ordonné de soi — est absolument nécessaire. Que l'on songe aux "ruines" morales et psychologiques que sont les hommes incapables de se défendre ou de garder leur place dans la vie. Des psychologues distinguent à ce point de vue les "forts" et les "faibles" qui laisseront empiéter sur leurs droits les plus inaliénables, uniquement parce qu'ils sont incapables de se défendre. On verra ainsi tel automobiliste alerte ralentir devant un passant attardé ou handicapé, peut-être même en faute vis-à-vis des lois de la circulation, tandis que le timoré et l'anxieux n'osera pas user de la priorité qui lui revient parce qu'il voit partout des accidents possibles et que l'audace (le terme technique ici serait "le culot") d'un autre automobiliste l'a impressionné.

Il ne faut donc pas réprouver absolument toute forme d'agressivité, comme disait Mounier, (chargée des plus sauvages poussées de l'instinct, riche en déviations plus ou moins morbides,) elle fait un peu figure de rustre dans les régions nobles du psychisme. Elle n'est pas pour autant en elle-même une sorte de vice, comme certaines âmes sensibles paraissent le croire. Elle est un forme normale de l'instinct et, comme l'instinct, à la fois saine dans sa source et dangereuse dans ses frénésies ou dans ses débordements."

Conduire une voiture fermement, avec assurance, sans craindre à tout moment l'accident mécanique ou l'"autre" est une attitude normale. S'il y a là quelque fierté sous-jacente, comme nous le disions tout à l'heure, il faut savoir qu'elle peut aussi bien favoriser ses attitudes morales que des réactions antisociales.

Il faut donc être mesuré dans la domination de l'"agressivité", de la "fierté" de l'automobilisme. A prendre l'attitude d'une pure "marche-arrière", nous chercherions à faire de l'automobiliste un lâche ou un pleutre, tout aussi dangereux que le "chauffard" classique. On ne l'oubliera pas, certains accidents sont dus à des excès de prudence. A supposer même qu'il y échappe — comme on le souhaite bien! — l'automobiliste timoré est un être qui vit constamment dans l'angoisse et fait tout pour la communiquer à ses passagers. Mais évidemment, ne pas combattre les déviations de l'agressivité et de fierté mènera aux pires abus.

Cela montre bien qu'à côté de la psychologie de l'automobilste, il y a une "morale" qui le concerne plus particulièrement.

L'ARMOIRE A PHARMACIE

L'armoire à pharmacie attire l'enfant autant que l'armoire aux confitures. C'est pourquoi il est important que les médicaments qu'elle contient soient hors de sa portée, qu'ils soient classés de façon à vous éviter toute erreur de médication.

Gagnez du temps en sachant exactement où se trouve ce dont vous avez besoin en cas d'urgence. Renouvelez régulièrement les produits courants indispensables.

Faites l'inventaire de votre armoire, vous faites bien l'inventaire de votre linge, de votre vaisselle! Enlevez et jetez ceux dont vous avez oublié ce à quoi ils servaient. S'ils sont abimés ou si la date limite est dépassée, ne dites pas "on ne sait jamais ça peut servir un jour." Ayez le courage de les supprimer radicalement et vous éviterez des accidents. Détruisez également les suppositoires qui ont coulé par la chaleur, les comprimés dont la couleur est changée, les ampoules dont le liquide est trouble, les sirops qui fermentent on peut s'en apercevoir aux petites bulbes blanches qui surnagent).

Gardez à part:

—les médicaments de votre bébé ou de vos enfants en bas âge. Vous éviterez ainsi, dans un moment d'affolement de confondre les comprimés ou suppositoires pour adultes avec les leurs, ce qui pourrait être grave.

—les médicaments dangereux portant la mention poison ou dangereux sur leur étiquette; ils devraient se trouver dans une armoire fermant à clef.

Enfin n'oubliez pas que les granulés doivent rester à l'abri de l'humidité et que les solutions ne doivent pas s'évaporer: refermer donc soigneusement les tubes et les flacons.

Les armoires à médication se trouvent généralement au plus mauvais endroit de la maison, le plus chaud et le plus humide, soit votre salle de bain. Si vous disposez de très peu de place, choisissez l'endroit le plus éloigné de la chaleur et de l'humidité, soit éloigné de la baignoire et du radiateur.

Souvenez-vous que votre santé dépend de la bonne conversation de vos médicaments et que, à partir du moment où vous avez ouvert son contenant, vous êtes responsable de la qualité.

INFORMATIONS LAROUSSE

Il meurt à 166 ans!

Un certain Hadj Mohamed Ben Bachir vient de s'éteindre à Casablanca, parmi ses 35 enfants et ses 152 petits-enafnts. Il s'était marié cinq fois. Son fils aîné est âgé de 110 ans!

Jusqu'à ce jour, la plus longue longévité n'excédait pas 106 ans. "On cite souvent", lisons-nous dans l'ouvrage de Jean Rostand, de l'Académie française, et Andrée Tétry: LA VIE (Larousse éditeur), le cas de Thomas Parr, prétendument mort à 152 ans et autopsié par le grand Harvey, mais nous n'avons aucune garantie quant à la détermination de l'âge de ce centenaire.

" . . . Un fait certain, c'est que l'aptitude à durer plus ou moins longtemps est héréditaire. Comme beaucoup d'autres caractères organiques, elle dépend étroitement de la qualité des "gènes" transmis par les parents. De soigneuses enquêtes statistiques ne laissent aucun doute à cet égard. Il y a des familles, des lignées, où la longévité est de règle. Citons, parmi les longévités à caractère familial, celles des d'Estrées, des Puységur, des Cassini; les deux soeurs de Brillat-Savarin moururent l'une à 99 ans, l'autre à 98. Dans un "pedigree" donné par l'Américain Pearl, auteur d'une importante "Biologie de la mort", on trouve deux individus morts à 97 et 101 ans, et dont les parents respectifs avaient vécu 98 et 104 ans, 106 et 93."

L'ouvrage Larousse rappelle qu'à tout moment, en tout pays, le nombre des centenaires et, plus généralement, des "longévités" du sexe féminin excède de beaucoup celui des longévités du sexe masculin. Le dernier recensement opéré à Moscou, en 1939, aurait fourni, pour les centenaires, les chiffres de 6 hommes et de 49 femmes, et pour les nonagénaires ceux de 91 hommes et de 520 femmes!

N'oubliez pas le United Community Fund

La campagne annuelle du United Community Fund est déjà en marche depuis quelque temps. La division des corporations recueille des fonds depuis le 29 août, celle des employés de compagnie depuis le 8 septembre, celle des services publics depuis le 13 et celle des professionnels depuis le 19. Le 10 octobre aura lieu l'ouverture de la sollicitation à domicile, suivie le 19 du blitz des étudiants.

C'est dire que l'on vous sollicitera bientôt, si ce n'est déjà fait; il est important que chacun fasse sa part pour assurer le succès de cette campagne puisque les fonds recueillis sont le seul soutien financier de nombreuses organisations nécessaires à la société.

Les objectifs des diverses sections, cette année, sont les suivants:

Corporations: $339,445.00
Employés: $412,817.00
Membres de la fonction publique: $408,218.00
Région métropolitaine: $141,755.00
Professionnels: $96,849.00
Collecte résidentielle: $85,392.00
Soirée du "blitz": $9,364.00

Ce qui fait, au total, un objectif global de $1,493,840. A chacun de faire sa part pour que cet objectif soit atteint le plus tôt possible.

Dickey s'est battu dans l'intérêt de sa province, la Nouvelle-Ecosse

HALIFAX — Certaines personnes pourraient prétendre que Robert Barry Dickey n'était pas vraiment un Père de la Confédération, parce qu'il a été le seul délégué à la Conférence de Québec qui a refusé de signer les résolutions de la Confédération.

Mais ceux qui affirment qu'il mérite d'être inclus dans ce groupe sélect insistent sur le fait qu'il a tout de même donné son accord à la Confédération une fois qu'il a été sûr que la Nouvelle-Ecosse recevrait la considération politique et financière qu'elle méritait. En fait, il prit parti avec tant de fermeté, à Québec, que, bien que son attitude ait contribué à améliorer les termes financiers de l'admission de la Nouvelle-Ecosse à l'union, il perdit des amis.

Sa petite - fille, Mme W. B. Almon, de Halifax, a déclaré: "Les autres délégués étaient tellement en colère contre lui qu'ils ne l'ont pas invité à aller à Londres pour les cérémonies solennelles qui marquèrent la Confédération."

Mme Almon, la fille de James Dickey, déclare que son grand-père, avocat et homme d'affaire éminent au moment de la Confédération, n'était pas du tout l'homme austère et conservateur que décrivent les historiens.

"Mais il ne serait pas très populaire de nos jours, affirme-t-elle, parce qu'il adorait l'Angleterre."

Mme Almon ajoute qu'elle possède le journal de son grand-père et que celui-ci démontre qu'il avait un merveilleux sens de l'humour.

"Certains passages sont vraiment très amusants," dit Mme Almon.

Robert Dickey était grand, blond et possédait un très grand amour de la musique. Il était l'un des quatre Pères de la Confédération nés à Amherst, en Nouvelle-Ecosse, les autres étant sir Charles Tupper, Jonathan McCully et E.B. Chandler, l'un des délégués du Nouveau-Brunswick aux conférences de la Confédération.

Né le 10 novembre, 1811, Robert Dickey avait épousé Mary Blair Stewart, de Halifax, en 1844. Ils eurent trois fils et deux filles. Il siégea au Conseil législatif de la Nouvelle-Ecosse, de 1858 à 1867 et fut délégué aux deux conférences de Charlottetown et de Québec où furent ébauchés les préliminaires de l'Union. Il fut nommé au Sénat en 1867.

Les historiens de l'époque ne donnent pas beaucoup de détails sur sa vie, mais déclarent qu'il joua un rôle relativement mineur en politique, en tant que partisan des Conservateurs.



Photographie gagnante — Un journal de Fort Erié, en Ontario, le **Times-Review**, s'est vu décerner la palme pour la "meilleure photographie de l'année" (que l'on aperçoit ci-dessus) lors du récent congrès de l'Association nationale des journaux hebdomadaires. Ce qui n'était aucunement prévu cependant. . . c'est la controverse que tout cela a soulevé. Le journal a perdu un contrat publicitaire très intéressant. . . le jeune garde a presque été congédié. . . et tout le personnel du journal, rédacteur, photographe et autre employés se sont vu interdire l'accès du vieux Fort Erié. Quant au chien. . . on n'en a jamais entendu parler. . . !